



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

329

Janvier - mars 2025

Bulletin trimestriel d'information



QUAND LA FONGE SE DONNE EN SPECTACLE

www.naturalistesdelahautelesse.be



Les Barbouillons 329

Janvier - mars 2025

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	Editorial
4	Calendrier et présentation des activités
5	Convocation à l'Assemblée générale statutaire du 25 janvier 2025
6	Souper des Naturalistes de la Haute-Lesse après l'Assemblée générale
6	Session naturaliste de printemps au Verdon, du 10 au 17 mai 2025
7	Rapports des activités
7	27/09 – Écoute du brâme du cerf – Corentin ROUSSEAU
8	29/09 – Prospection mycologique à Wavreille et à Lessive – Arlette GELIN et André D'OCQUIER, coll. Daniel GHYSELINCK
12	12/10 – Nouvelles observations sur les Orchidées du Portugal et des Monts cantabriques – Conférence de Daniel TYTECA, avec le concours de Jean-Louis GATHOYE
19	20/10 – Saint-Pierre-Mont et environs – Marchets (Auffe) – Michel GOVAERTS
23	3/11 – Prospection mycologique au Bois Niau - Gaudrées et à Boton (Ave-et-Auffe) – Marc PAQUAY, avec la collaboration de Daniel GHYSELINCK
26	9/11, 7/12 et 21/12 – Gestions de « nos » réserves naturelles du Saut del Berbis, du Cobri et du Gros Tienne – Daniel TYTECA, Marc PAQUAY et Damien DELVAUX
28	30/11 – Vie secrète au Saut del Berbis – Damien DELVAUX et alii.
31	Compléments – Marc PAQUAY
32	Photographie et Nature – Patrick LEBECQUE
33	Qu'est-ce qui m'a poussé une fois de plus ce matin à me lever si tôt ? – Michel MALDAGUE
34	Fleurs du printemps – Annick MALDAGUE
35	Chronique de l'environnement
35	Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement – 15 novembre – Synthèse Damien DELVAUX
39	Propositions au DNF pour une gestion responsable des sites naturels majeurs en Lesse et Lomme – Daniel TYTECA et Marc PAQUAY
43	Travaux de nos membres
43	Un épipactis très, très tardif à Hosivau, Wavreille – Daniel TYTECA et Philippe MARIAME
45	Informations aux membres
45	Liste des membres effectifs
45	Journées wallonnes de l'Eau 2025
46	Liste des membres cotisants

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène NOVAK

Photo centrale : aspect « semi-résupiné » de *Inonotus nodulosus* (= *Mensularia nodulosa*) sur branche tombée de *Fagus*, Bois Niau, Auffe. Photo Marc PAQUAY, 3/11/2024. Voir nos articles en pages 8 et 23.

Editorial

Par Véronique et Damien DELVAUX

En cette fin d'année, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2025.

Voici un *Barbouillons* spécial, le dernier édité par notre ami Daniel TYTECA !! Daniel quittera aussi l'organe d'administration en janvier prochain après de nombreuses années de " bons et loyaux services " 😊 . Michel MALDAGUE reprendra la responsabilité de l'édition des *Barbouillons* à partir du numéro 330.

Venez nombreux à notre prochaine assemblée générale ce 25 janvier 2025 et n'oubliez pas de vous inscrire au repas où nous remercierons ensemble notre cher ami Daniel orchidophile renommé et orchidolâtre reconnu.

Lors de l'AG, nous allons voter pour le renouvellement des membres du comité. L'appel aux candidatures est ouvert.

En cette nouvelle année, la session naturaliste sera organisée par les Naturalistes de Charleroi du 10 au 17 mai dans les gorges de Verdon (voir annonce).

Bonne lecture à tous.



© <https://fr.123rf.com>

Numéro spécial **Champignons !!**

Voir nos articles en pp. 8 et 23.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse félicitent Arlette GELIN pour son anniversaire et la remercient de continuer à nous guider avec passion à 90 ans !!

Bravo Arlette !!

(Voir notre article en page 8 – photo Véronique LEMERCIER)



Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

<p>Samedi 4 janvier 2025</p> <p> </p>	<p>Promenade familiale du Nouvel An à Wellin. Parcours environ 8 km avec peu de dénivelé. Pique-nique au Saut del Berbis. Auberge espagnole; chaque participant apporte un plat à partager. Chacun prend son assiette, son bol et ses couverts. Prière de prévenir Véronique Veronique.lemercier@gmail.com – 0495 89 39 74</p>	<p>RdV : 9h30 au parking à l'arrière de la Maison des Associations de Wellin (rue de Beauraing 24). Organisation Véronique et Damien DELVAUX.</p>
<p>Samedi 18 janvier 2025</p> <p> </p>	<p>Initiation à l'utilisation des plateformes sur la biodiversité (Observation.be, iNaturalist, Walonmap,...)</p> <p style="text-align: center; color: red;">Reporté à une date ultérieure</p>	<p>RdV : 15h Labo. de la Vie rurale à Sohier^{**}. Organisation : Mikaël GEORGE.</p>
<p>Samedi 25 janvier 2025</p> <p> </p>	<p>Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse. Tous les membres sont invités. Nous insistons tout particulièrement sur la présence des membres effectifs. Tout membre effectif est invité à présenter sa candidature à faire partie de l'Organe d'Administration.</p>	<p>RdV : 16h, Maison des Associations de Wellin. Souper à partir de 19h. Organisation : Damien DELVAUX et les membres de l'Organe d'Administration.</p>
<p>Vendredi 21 février</p> <p></p>	<p>Commission permanente de l'environnement Bienvenue à tous !</p>	<p>RdV : 20h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier^{**}.</p>
<p>Samedi 22 février</p> <p> </p>	<p>Conférence sur le loup et le lynx. Depuis quelques années, deux grands prédateurs, le lynx et le loup, ont fait leur retour en Belgique. Nous partirons à leur découverte à travers une présentation.</p>	<p>RdV : de 16h à 18h, Laboratoire de la Vie rurale à Sohier^{**}. Présentation : Corentin ROUSSEAU.</p>
<p>Samedi 8 mars</p> <p> </p>	<p>Exposé-discussion : Notre patrimoine archéologique en zone forestière – animé par Michel GOVAERTS</p> <p>Les moyens modernes de détection par « Lidar » ont permis de détecter, puis explorer, de très nombreuses zones d'intérêt archéologique dans les zones forestières de notre région. Michel GOVAERTS (GRAHLL) présentera un résumé de ces découvertes (1h30). Après une pause-drink (30 min), une deuxième session est proposée à ceux intéressés de discuter les sujets ou zones plus spécifiques qui les intéressent, en utilisant l'outil « Lidar ».</p>	<p>RdV : 15h, au Laboratoire de la Vie rurale à Sohier^{**}.</p>
<p>Samedi 22 mars</p> <p></p>	<p>Matinée ornithologique entre Famenne et Ardenne. Guides : Dany PIERRET et Marie LECOMTE. Contact : 0487/488.747</p>	<p>RdV : 8h00, devant l'église de Bure.</p>
<p>Samedi 12 avril</p>	<p>Activité botanique : premières floraisons vernaies. Guide : Michel LOUVIAUX</p>	<p>RdV : 14h, au parking de l'Archéoparc de la Malagne, rue de Corbois 85 à Rochefort.</p>
<p>Dimanche 27 avril</p>	<p>Traces et indices de mammifères. Nos amis à poils sont pour la plupart discrets... Comme des détectives, nous partirons à la recherche de leurs traces et indices. Nous verrons aussi comment la technologie peut nous aider, notamment les pièges-photographiques.</p>	<p>RdV : 9h à la chèvrerie d'Havenne, retour prévu vers 12h. Guide : Corentin ROUSSEAU</p>
<p>10 – 17 mai 2025</p>	<p>Session naturalistes de printemps, dans le Verdon, organisée par les Naturalistes de Charleroi</p>	<p>Voir notre annonce en page 6.</p>

^{**} Rue Basse, 4, Sohier. Accès au bâtiment par la porte du côté gauche, à environ 30 m de la rue.

Réunion de l'organe d'administration : 7 mars 2025. Les coordonnées des membres de l'O.A. figurent en dernière page. Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

 : Horaire inhabituel.  : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable.  : Chantier.

 : Avertir le guide de la participation.  : Promenade familiale.  : Endurance requise.  : Activité nocturne.  : Annulé en cas d'intempéries.  : Activité en salle.

CONVOCAATION

Assemblée Générale statutaire du 25 janvier 2025

À Wellin, Maison des Associations, à 16 heures

Ordre du jour

1/ Établissement de la liste des présences, du nombre de membres effectifs votants, et vérification des procurations.

Les conditions pour être reconnu membre effectif sont : être en règle de cotisation et avoir participé à au moins deux activités durant l'année écoulée. Seuls les membres effectifs ont droit au vote. Les abstentions, votes blancs et nuls ne comptent pas dans le calcul des majorités.

Le vote par procuration est admis à l'assemblée générale. Il est admis depuis l'assemblée générale de 2017 que chaque membre peut être porteur de maximum deux procurations. Des formulaires de procuration sont disponibles à la fin du présent numéro (version électronique) ou sur un feuillet séparé (version papier).

2/ Approbation du PV de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2024

3/ Rapport moral par le Président et les membres du comité/organe d'administration.

4/ Comptes de l'exercice 2024 et rapport du Vérificateur aux comptes :

Ces documents seront communiqués aux membres effectifs en janvier

5/ Approbation du rapport moral et des comptes de l'exercice 2024 et du budget 2025

6/ Décharge aux administrateurs sortants

7/ Cotisation

8/ Élection du nouveau comité/organe d'administration.

Les membres qui souhaitent poser leur candidature à un poste de l'organe d'Administration sont invités à la faire savoir au Président ou un autre membre du comité/organe d'administration, avant le 18 janvier 2025.

9/ Désignation du (des) vérificateur(s) aux comptes

10/ Divers

Après l'Assemblée générale, traditionnel échange de cadeaux (veuillez apporter un cadeau par personne, qui sera offert à une autre personne par tirage au sort).

Ensuite, **Apéritif (offert par l'association) et repas, à partir de 19 heures. Voir ci-après.**

Souper des Naturalistes de la Haute-Lesse après l'Assemblée générale

Menu proposé : Rillettes de truite fumée artisanale, salsa de pommes et blinis au raifort
Suprême de pintade à l'orange, carotte, céleri rave et choux de Bruxelles braisés,
gratin dauphinois
Tiramisu au café et amaretto

Le prix est de 35,00 /personne (TVAC12%) et comprend la mise sur assiette, le service à table, la vaisselle du repas. Nous offrons les boissons, incluses dans ce montant.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent, et au plus tard avant le samedi 11 janvier, en payant ce montant à notre compte figurant en dernière page. En communication, veuillez indiquer « souper NHL » + les noms des participants !

Session naturaliste dans le Verdon du 10 au 17 mai 2025

Cette fois, la session naturaliste annuelle sera organisée par les Naturalistes de Charleroi, avec un beau programme concocté par Jean-Pierre DUVIVIER et Françoise STIEVENART. Cette dernière connaît bien la région car elle y a vécu pas mal d'années.

La région visitée comprend le Bas Verdon et les Gorges du Verdon en aval de Castellane, qui sont en partie dans le parc naturel régional du Verdon., avec six balades projetées.

- Balade 1 : Autour du lac de Ste Croix à Baudinard et Bauduen : Chapelle Notre Dame de la Garde, sentier des Charbonniers (sentier botanique), rives du lac à Bauduen.
- Balade 2 : Sentier botanique de Tréguier à Moustier Ste Marie.
- Balade 3 : Balcon du Canyon à La Palud-sur-Verdon. Sentier altier permettant d'observer les gorges. Les 3 espèces de vautours y sont visibles, tournoyant près des belvédères.
- Balade 4 : Sentier du garde canal et chapelle Sainte-Maxime à Quinson. Découverte des basses gorges du Verdon.
- Balade 5 : Trigance, vallée du Jabron, descente jusqu'à la rive gauche du Verdon dans les gorges, retour par la forêt de chêne vert. Sur le retour, arrêt au canyon de l'Artuby.
- Balade 6 : Au nord du Verdon, le long de la Durance : Les pénitents des Mées, géomorphologie et végétation des poudingues tertiaires. Au retour, observation des berges caillouteuses à la confluence de l'Asse.



Comme pour les sessions précédentes, nous limiterons nos efforts pour en profiter un maximum. La région a une altitude moyenne de 500m et les sommets notamment dans les gorges ne dépassent pas 1000m. Les balades auront des dénivellés maximums de 200 m et des longueurs maximales de 9 Km.

Il n'a malheureusement pas été possible de trouver

un hôtel commun suffisamment grand pour accueillir tout notre groupe. La région est très parcourue et certains hôtels moyens ont déjà pas mal de chambres réservées pour la période qui nous intéresse. Par contre, il y a pas mal de gîtes, chambres d'hôtes, B&B, ... Il y a des logements à Aups, Baudinard-Bauduen, Moustiers Ste Marie, Les Salles sur Verdon, Riez et beaucoup d'autres.

Évitez de trouver un hébergement en amont de Moustiers Ste Marie c'est-à-dire dans les Gorges ou à Castellane car la circulation y est plus difficile et plusieurs balades se feront dans le bas Verdon en sortie des gorges.

Contacts :

Françoise STIEVENART : 0032 496 91 83 71, francoise.stievenart@laposte.net

Jean-Pierre DUVIVIER : 0032 71 65 00 48, jpiduvivier@gmail.com

Du point de vue organisationnel, Jean-Pierre entretiendra un fichier reprenant tous les membres inscrits et leur lieu de résidence là-bas. Dès votre réservation, envoyez-lui un petit Email pour la coordination.

Rapports des activités

Écoute du brâme du cerf

27 septembre 2024

Corentin ROUSSEAU

En cette soirée du vendredi 27 septembre, quelques courageux ont bravé la météo maussade pour l'écoute du rut du plus grand mammifère wallon, le cerf élaphe ou cerf rouge.

Après une petite introduction en bord de Lesse, nous avons remonté la route traversant prairie et bois. Malgré la grésille, nous avons pu entendre plusieurs cerfs dont certains assez proches. Un moment suspendu, où le sauvage de nos forêts, parfois un peu trop domestiquées, revient au galop !

Hélas, nous n'avons pas pu en observer, l'obscurité étant tombée assez rapidement.



Photo Michel MALDAGUE

Prospection mycologique à Wavreille et à Lessive

29 septembre 2024

Guides et rapporteurs : Arlette GELIN et André D'OCQUIER avec l'aimable collaboration de Daniel GHYSELINCK pour l'élaboration de la liste des espèces rencontrées

Préparant la sortie, les guides avaient prospecté durant le mois de septembre de nombreux sites à la recherche de champignons et avaient dû constater que beaucoup de macromycètes de fin d'été étaient aux abonnés absents. Heureusement, quelques jours bien arrosés fin septembre ont permis aux 16 participants d'observer 152 taxons dans les deux sites prospectés : 77 au Banalbois et 96 au bois de la Héronnerie.



Photo
Véronique
LEMERCIER

Le Banalbois à Wavreille

En introduction, s'appuyant sur un transect et sa description publiés par THILL, Arlette indique que le site se situe sur des substrats grésos-schisteux qui forment le noyau des anticlinaux de Wavreille et de Sainte-Odile. Ils ont produit des sols bruns acides où l'on retrouve, en pleine Famenne, des groupements végétaux typiquement ardennais.

Nous prospectons une toute petite partie du Banalbois qui couvre en totalité près de 150 hectares. Il est traversé par plusieurs petits cours d'eau encaissés et est bordé au sud par le versant thermophile du Maupas. Sa mosaïque de groupements végétaux occupant des expositions et des substrats variés (chênaies-charmaies calciphiles, hêtraies calciphiles, hêtraies acidiphiles, boisements mélangés, plantations diverses dont des pessières) en fait un site emblématique pour les naturalistes, réputé pour sa flore riche et diversifiée et son intérêt mycologique exceptionnel.

Nous nous rendons ensuite à Lessive où nous profitons des bancs de la cabane de la Héronnerie lors du pique-nique au soleil.

Le bois de la Héronnerie à Lessive

Comme l'indique le portail Wallonie.be, le Bois de la Héronnerie, site de grand intérêt biologique, est situé au sud du village de Lessive et couvre un promontoire schisto-calcaire dominant la vallée de la Wimbe, à l'ouest, et celle

du Cobri, au nord-est. La végétation en place est d'un grand intérêt : en effet, outre le fait qu'il s'agit d'une forêt ancienne subnaturelle, c'est-à-dire dont l'état boisé feuillu est resté inchangé au cours des trois derniers siècles, le groupement forestier dominant est une chênaie-charmaie famennienne à stellaire, un habitat d'intérêt communautaire, quasiment endémique à la Région wallonne, et se trouvant ici dans un excellent état de conservation. C'est un type de chênaie climacique qui s'installe sur des sols argileux et peu perméables.



*Flammulaster
limulatus*

Photo Daniel
GHYSELINCK

Le tableau ci-après reprend la liste des 152 espèces rencontrées dans les deux sites (« BB » = Banalbois, Wavreille ; « HR » = Héronnerie, Lessive).

A noter, quelques taxons remarquables parmi lesquels *Boletus erythropus* var. *discolor*, *Russula rhodomelanea*, *Tricholoma ustaloides*, *Flammulaster limulatus* et *Cortinarius emunctus*.

En guise de conclusion, comme le relevait Daniel, « une bien belle sortie, et de bien belles récoltes, alors que nous pensions ne trouver que des banalités ».

	BB	HR		BB	HR
Amanita battarae (Boud.) Bon		X	Lactarius subdulcis (Bull. : Fr.) S.F.Gray	X	
Amanita citrina var. alba (Price) Quélet & Bataille	X		Lactarius zonarius (Bull.) Fr. [μ]		X
Amanita excelsa var. spissa (Fr.) Neville & Poumarat	X		Lactifluus vellereus (Fr.) Kuntze		X
Amanita fulva Fr.	X		Leccinum albostipitatum Den Bakker & Noordel.		X
Amanita pantherina (DC. : Fr.) Krombh.	X	X	Leccinum carpini (R. Schulz.) D.A. Reid		X
Amanita phalloides (Fr. : Fr.) Link	X	X	Leccinum quercinum Pilát & Dermek	X	X
Artomyces pyxidatus (Pers.: Fr.) Jülich		X	Lepiota clypeolaria (Bull.: Fr.) Kumm.	X	
Amanita rubescens Pers.: Fr.		X	Lepiota ochraceosulfurescens (Locquin) ex M. Bon	X	
Bjerkandera adusta (Willd. : Fr.) P.Karst.	X		Leucocortinarius bulbiger (A.-S.: Fr.) Sing.		X
Boletus aestivalis (Paulet) Fr.		X	Lycoperdon perlatum Pers.: Pers.		X
Boletus erythropus Pers. : Fr.	X		Lycoperdon pyriforme Schaeff. : Pers.	X	
Boletus erythropus var. discolor (Quél.)		X	Macrolepiota procera (Scop.: Fr.) Sing.	X	
Boletus luridus var. queletiformis J. Blum	X		Marasmiellus ramealis (Bull.: Fr.) Sing.	X	X
Boletus pinophilus Pilát & Dermek	X		Marasmius cohaerens (Pers. : Fr.) Cooke & Quél.	X	
Chlorociboria aeruginascens (Nyl.) Kanouse		X	Marasmius rotula (Scop.: Fr.) Fr.		X
Ciboria batschiana (Zopf) Buchw.		X	Marasmius torquescens Quél.	X	X
Clavulina cristata (Holmskj.: Fr.) Schroet.		X	Marasmius wynnei B. & Br.	X	
Clitopilus prunulus (Scop.: Fr.) Kumm.	X	X	Megacollybia platyphylla (Pers. : Fr.) Kotl. & Pouzar	X	X
Cortinarius bolaris (Pers.: Fr.) Fr.		X	Meripilus giganteus (Pers.: Fr.) P. Karst.	X	
Cortinarius calochrous (Pers.: Fr.) Fr.	X		Meruliopsis corium (Pers.: Fr.) Ginns		X
Cortinarius caperatus (Persoon) Fries	X		Merulius tremellosus Schrad.: Fr.	X	
Cortinarius emunctus Fr.		X	Mucidula mucida (Schrad.) Pat.	X	
Cortinarius largus Fr.		X	Mycena crocata (Schrad.: Fr.) Kumm.	X	
Cortinarius torvus (Bull. : Fr.) Fr.	X		Mycena flavescens Velen.	X	
Cortinarius subfulgens P.D.Orton		X	Mycena galericulata (Scop.: Fr.) S.F. Gray	X	X
Cortinarius subpurpurascens (Batsch.) Fr. [μ]		X	Mycena haematopus (Pers.: Fr.) Kumm.		X
Cortinarius vibratilis (Fr.: Fr.) Fr.		X	Mycena pelianthina (Fr.: Fr.) Quél.	X	
Cortinarius violaceus (L. : Fr.) S.F.Gray		X	Mycena polygramma (Bull.: Fr.) S.F. Gray		X
Craterellus cornucopioides (L.: Fr.) Pers.		X	Mycena pura f. alba (Gill.) Kühn.	X	
Crepidotus applanatus (Pers.) Kumm.	X		Mycena stylobates (Pers.: Fr.) Kumm.		X
Cyathus striatus (Huds.: Pers.) Willd.		X	Mycetinis alliaceus (Jacq.) Earle ex A.W. Wilson & Desjardin	X	
Cystolepiota seminuda (Lasch) M.Bon	X	X	Panellus stipticus (Bull.: Fr.) P. Karst.		X
Daedalea quercina (L.: Fr.) Pers.		X	Pholiota tuberculosa (Schaeff. : Fr.) Kumm.		X
Daedaleopsis confragosa (Bolt.: Fr.) Schroet.		X	Pluteus cervinus (Schaeff.) Kumm.	X	X
Entoloma sinuatum (Bull. ex Pers. : Fr.) Kumm.	X		Pluteus luctuosus Boud.		X
Erysiphe alphitoides (Griffon & Maubl.) U. Braun & S. Takam.	X		Pluteus nanus (Pers.: Fr.) Kumm.		X
Fistulina hepatica (Schaeff.: Fr.) With.		X	Pluteus umbrosus (Pers.: Fr.) Kumm.		X
Flammulaster limulatus (Fr.) Watl.		X	Pluteus leoninus (Schaeff. : Fr.) Kumm.	X	

Fomitopsis pinicola (Swartz : Fr.) P.Karst.		X	Postia subcaesia (David) Jülich		X
Fuscoporia ferrea (Pers.) G. Cunn.		X	Postia tephroleuca (Fr.: Fr.) Jülich		X
Galerina marginata (Batsch) Kühner		X	Protocrea pallida (Ellis & Everhart) Jaklitsch, K. Pöldmaa & Samuels		X
Ganoderma applanatum (Pers.) Pat.	X		Psathyrella piluliformis (Bull. : Fr.) P.D.Orton		X
Geastrum triplex Jungh.	X		Ramaria stricta (Pers.: Fr.) Quéf.	X	
Gymnopus aquosus (Bull.: Fr.) Antonin & Noordel.	X		Rickenella fibula (Bull. : Fr.) Raithelhuber	X	
Gymnopus dryophilus (Bull.: Fr.) Murrill	X	X	Russula amarissima Romagn. & Gilbert		X
Gymnopus erythropus (Pers.: Fr.) Antonin, Halling & Noordel	X		Russula anthracina Romagn.		X
Gymnopus fusipes (Bull.: Fr.) Gray	X		Russula atropurpurea (Krombh.) Britz.	X	X
Hapalopilus rutilans (Pers.: Fr.) Murrill		X	Russula chloroides (Krombh.) Bres.	X	X
Helvella crispa (Scop.: Fr.) Fr.		X	Russula cyanoxantha (Schaeff.) Fr.		X
Helvella macropus (Pers. : Fr.) P.Karst.		X	Russula delica Fr.	X	
Hohenbuehelia auriscalpium (Maire) Sing.		X	Russula farinipes Romell		X
Hydnum repandum L.: Fr.	X	X	Russula fragilis (Pers.: Fr.) Fr.		X
Hydnum rufescens Fr. : Fr.	X	X	Russula graveolens Romell		X
Hygrophorus cossus (Sow.:Fr.)Fr.	X		Russula lepida Fr.	X	
Hygrophorus nemoreus (Pers. : Fr.) Fr.	X		Russula luteotacta Rea	X	
Hygrophorus poetarum R.Heim	X		Russula mairei Sing.	X	
Hymenogaster tener B. & Br. [µ]		X	Russula nigricans (Bull. ->) Fr.		X
Hymenopellis radicata (Relhan) R.H. Petersen	X	X	Russula olivacea (Schaeff.) Fr.	X	X
Hypoxylon fuscum (Pers.: Fr.) Fr.		X	Russula rhodomelanea Sarnari		X
Infundibulicybe gibba (Pers.: Fr.) Harmaja		X	Russula risigallina (Batsch) Sacc.		X
Inocybe cookei Bres.		X	Russula velutipes Velen.		X
Inocybe geophylla (Fr. : Fr.) Kumm.	X		Russula virescens (Schaeff.) Fr.		X
Inonotus rheades (Pers.) P.Karst.		X	Russula zvarae Velen.	X	
Kuehneromyces mutabilis (J.C.Sch.: Fr.) Sing. & Smith	X		Rutstroemia firma (Pers.: Fr.) P. Karst.	X	
Laccaria laccata (Scop. : Fr.) Cooke	X		Skeletocutis nivea (Jungh.) J.Keller	X	
Lactarius blennius (Fr.: Fr.) Fr.	X		Stereum subtomentosum Pouz.	X	
Lactarius chrysorrheus Fr.		X	Trametes versicolor (L.: Fr.) Lloyd	X	
Lactarius circellatus Fr.		X	Tricholoma columbetta (Fr.: Fr.) Kumm.		X
Lactarius deterrimus Gröger		X	Tricholoma sciodes (Pers.) Martin	X	
Lactarius lacunarum Hora		X	Tricholoma sejunctum (Sow.: Fr.) Quéf.		X
Lactarius luridus S.F. Gray		X	Tricholoma sulphureum (Bull. : Fr.) Kumm.	X	X
Lactarius pallidus (Pers.: Fr.) Fr.	X		Tricholoma ustale (Fr.: Fr.) Kumm.	X	
Lactarius pyrogalus (Bull.: Fr.) Fr.	X	X	Tricholoma ustaloides Romagn.		X
Lactarius quietus (Fr.: Fr.) Fr.	X	X	Xerula radicata var. alba Dörfelt	X	
Lactarius ruginosus Romagn. [µ]		X	Xerula pudens (Pers.) Sing.		X
Lactarius subumbonatus Lindgren		X	Xylaria polymorpha (Pers.: Fr.) Grev.	X	X

Nouvelles observations sur les Orchidées du Portugal et des Monts Cantabriques

Samedi 12 octobre

Conférence de Daniel TYTECA, avec le concours de Jean-Louis GATHOYE

Cette conférence fait suite à celles des 29 octobre 2022 (*Barbouillons* n° 321) et 18 novembre 2023 (*BB* n° 325), dont la première proposait une synthèse des observations récoltées au cours des quelque quarante séjours effectués au Portugal depuis 1983, et la seconde, un reportage sur les prospections menées dans ce pays et dans le nord de l'Espagne en 2023. Dans ce nouvel article, on verra que le thème des orchidées est inépuisable et qu'il n'y a pratiquement pas de recoupement par rapport au voyage de l'an dernier, tant sont diverses les espèces d'orchidées et les problématiques qui y sont liées, et ce malgré que notre itinéraire de 2024 suivait de près celui de 2023. Il faut dire que l'an dernier, nous avons essuyé quelques échecs, liés aux périodes de grande sécheresse à répétition et aux floraisons trop précoces, voire avortées, qui s'ensuivaient.

Heureusement, 2024 s'est avérée plus clémente sur ce point, voire excessive si on la considère depuis nos contrées... Et pour commencer, pour ne pas me dédire, je ne vais pas revenir sur nos observations enfin satisfaisantes de l'épipactis du Portugal (*Epipactis lusitanica*), si ce n'est pour signaler la parution d'un article de notre collègue Daniel PRAT, de l'Univ. Claude Bernard de Lyon (PRAT 2024), qui corrobore la position phylogénétique (quasi-) basale, donc ancestrale, de cette espèce par rapport à l'ensemble du grand groupe d'*Epipactis helleborine*, déjà amplement commentée dans les deux articles précédents.

Les péripéties du dactylorhiza de Cantabrie (*Dactylorhiza cantabrica*)

On a pu voir qu'au cours des dernières décennies, les grands groupes de dactylorhizas, à savoir dans nos régions, ceux des diploïdes et allotétraploïdes des marais (groupes de *Dactylorhiza incarnata*, *D. majalis*, *D. traunsteineri*, *D. elata*, ...) et des autotétraploïdes (groupe de *D. maculata*), ont donné lieu à des recherches multiples et de plus en plus spécialisées (voir par exemple les articles de DEVOS et al. 2003, 2006 ; BRANDRUD et al. 2020 ; TYTECA & GATHOYE 2023) qui ont pour but, souvent ingrat, d'en clarifier la systématique en s'appuyant notamment sur les progrès fulgurants de l'analyse phylogénétique moléculaire. Il n'en va pas de même, bien au contraire, pour le groupe de l'orchis sureau (*Dactylorhiza sambucina*), comportant traditionnellement des taxons bien homogènes, stables, ne présentant aucune difficulté d'identification et de délimitation. Las ! N'est pas un dactylorhiza qui veut ... Les choses se sont complexifiées aussi de ce côté, quoique de manière beaucoup moins ample que dans le cas des autres groupes cités. S'agissant d'un groupe qui touche de près le Portugal, il m'appartenait de suivre l'actualité dans ce débat.

En se limitant à l'Europe occidentale, le groupe de *D. sambucina* était classiquement composé de *D. sambucina* lui-même, *D. markusii* et *D. insularis*. Les deux premiers sont des espèces diploïdes ($2n = 40$) ; le troisième, de façon assez insolite au sein du genre, provient d'une hybridation entre les deux premières, avec comme résultat une espèce **triploïde** ($2n = 60$) et **apomictique** (ce dernier terme signifiant que la germination des graines a lieu sans fécondation, excluant donc les échanges génétiques, ce qui est encore souvent considéré comme une voie de garage dans l'évolution) (BULLINI et al. 2001). Plus récemment, BERNARDOS et al. (2004) identifient dans le nord-ouest de l'Espagne deux populations de *D. sambucina* également triploïdes. Ces circonstances conduisirent le botaniste danois H.Æ. PEDERSEN (2006) à mener une étude systématique et phylogénétique sur le groupe, dans laquelle il désigne une nouvelle espèce, *D. cantabrica*, présente en Galice, pour laquelle il y a une « forte évidence circonstancielle » qu'elle soit allotétraploïde ($2n = 80$; PEDERSEN 2006). Plus récemment encore, RUIZ DE GOPEGUI et al. (2016) identifient des plantes de la Province de Palencia, nettement plus à l'est, comme *D. cantabrica*, et arrivent à la constatation que ces plantes sont des hybrides fertiles entre *D. sambucina* et *D. insularis*.

C'est finalement une équipe galicienne qui aura le dernier mot : utilisant des techniques de pointe, PARDO OTERO et al. (2024) arrivent aux conclusions suivantes :

- *D. cantabrica* est en définitive triploïde ($2n = 60$) ;
- Il est d'origine allopolyploïde entre *D. sambucina* et *D. insularis* ;
- Des données sur le génome chloroplastique indiquent que le parent maternel est *D. insularis* ;

- L'analyse STRUCTURE montre que *D. cantabrica* est le résultat du mélange de deux parents génétiquement différenciés, avec une plus grande contribution de *D. sambucina* (ce qui apparaît aussi morphologiquement ...);
- La reproduction apomictique est suggérée par des essais de pollinisation. A cet égard, les auteurs font observer que (traduction libre) « L'apomixie est un mécanisme important pour l'établissement et la colonisation de nouveaux environnements par des lignées polyploïdes, via des graines d'origine uniparentale. Traditionnellement, elle est vue comme une mort évolutive. Cependant, de nos jours, on sait que des lignées apomictiques peuvent être dynamiques et « adaptables », du fait que la plupart des plantes apomictiques sont aussi capables de produire occasionnellement une descendance par voie sexuelle » (voir aussi pour ce propos HÖRANDL et al. 2024).

J'espère qu'on me pardonnera cette intrusion un peu longue dans le monde enchanté de la phylogénétique moléculaire : malheureusement, de nos jours on ne peut se passer de ce genre d'analyse ; on le mesure d'autant mieux quand on voit l'écart qu'il y a entre les études de PEDERSEN (2006) et de PARDO OTERO et al. (2024).

Que ceci ne nous empêche pas de contempler le dactylorhiza de Cantabrie, que nous avons pu observer dans toute sa splendeur dans deux stations de Galice, en compagnie de *D. insularis* (Figs. 1 – 2). La distinction de cette espèce avec *D. sambucina* peut paraître subtile, mais elle est bien réelle, les caractères principaux étant (1) l'éperon long (plus long que l'ovaire) et nettement courbé vers le bas chez *D. sambucina* alors qu'il est plus court ou au plus égal à l'ovaire, et plus ou moins droit, horizontal à faiblement courbé chez *D. cantabrica* ; et (2) l'aspect trapu avec des feuilles larges, étalées chez *D. sambucina*, alors qu'elles sont plus étroites et plus ou moins dressées chez *D. cantabrica*, qui est aussi plus élancée.



Dactylorhiza du groupe *D. sambucina*

Figs. 1 et 2 : *D. cantabrica*,
Alto da Pedra, Galice (Espagne),
01.05.2024.

Fig. 3 : *D. insularis*,
Lac d'Azibo, Trás-os-Montes
(Portugal), 09.05.2024.

Fig. 4 : *D. sambucina*,
Castelluccio, Ombrie (Italie), 1987.



Les variations inouïes de l'orchis mâle (*Androrchis mascula*)

Comme partout ailleurs sur son aire de répartition, comme toutes les espèces d'orchidées, l'orchis mâle présente des variations nombreuses et diverses au Portugal et dans les régions voisines. Si on en parle ici, c'est que ces variations sont parfois tellement exubérantes qu'elles justifient la désignation formelle de nombreuses formes, variétés, sous-espèces et espèces distinctes, même sur un territoire aussi restreint. Nous les passons brièvement en revue ici, pour aboutir à une variante qui nous paraît inconnue et pourrait mériter la désignation d'un taxon distinct.

Commençons par le niveau le plus élevé : lorsqu'une variante présente suffisamment de caractéristiques morphologiques distinctes, qu'on la retrouve en populations autonomes et qu'elle possède une aire de répartition propre et des préférences écologiques ou comportementales (pollinisateurs distincts ...) bien définies, de façon telle qu'elle ne se croise en principe plus, ou exceptionnellement, avec d'autres variantes homologues, on peut parler d'**espèce**. Au Portugal et dans les régions voisines, le cas se présente pour au moins trois telles espèces, qui sont illustrées aux Figs. 5, 6 et 7. Comme on peut le voir (ou non – et à supposer que vous ayez une vision bien claire d'*A. mascula* typique, au sens strict !), *A. langei* se distingue par le profil caractéristique de son labelle, nettement coudé, ses sépales bien dressés faisant face à l'observateur, et sa floraison très tardive ; *A. tenera*, par ses très petites fleurs munies d'un éperon très court et un labelle plan à concave (espèce absente du Portugal mais présente à proximité de la frontière) ; et *A. olbiensis*, par les macules très prononcées sur son labelle assez large, son éperon assez long, sa floraison plutôt précoce, et ses feuilles dépourvues de macules, ceci pour les plantes observées au Portugal.



Figs. 5, 6 et 7 : Trois espèces à la fois proches mais bien distinctes d'*Androrchis mascula* : *A. langei* (5 – Trás-os-Montes, Portugal, 2008), *A. tenera* (6 – Andalousie, 2016) et *A. olbiensis* (7 – Algarve, 2008).

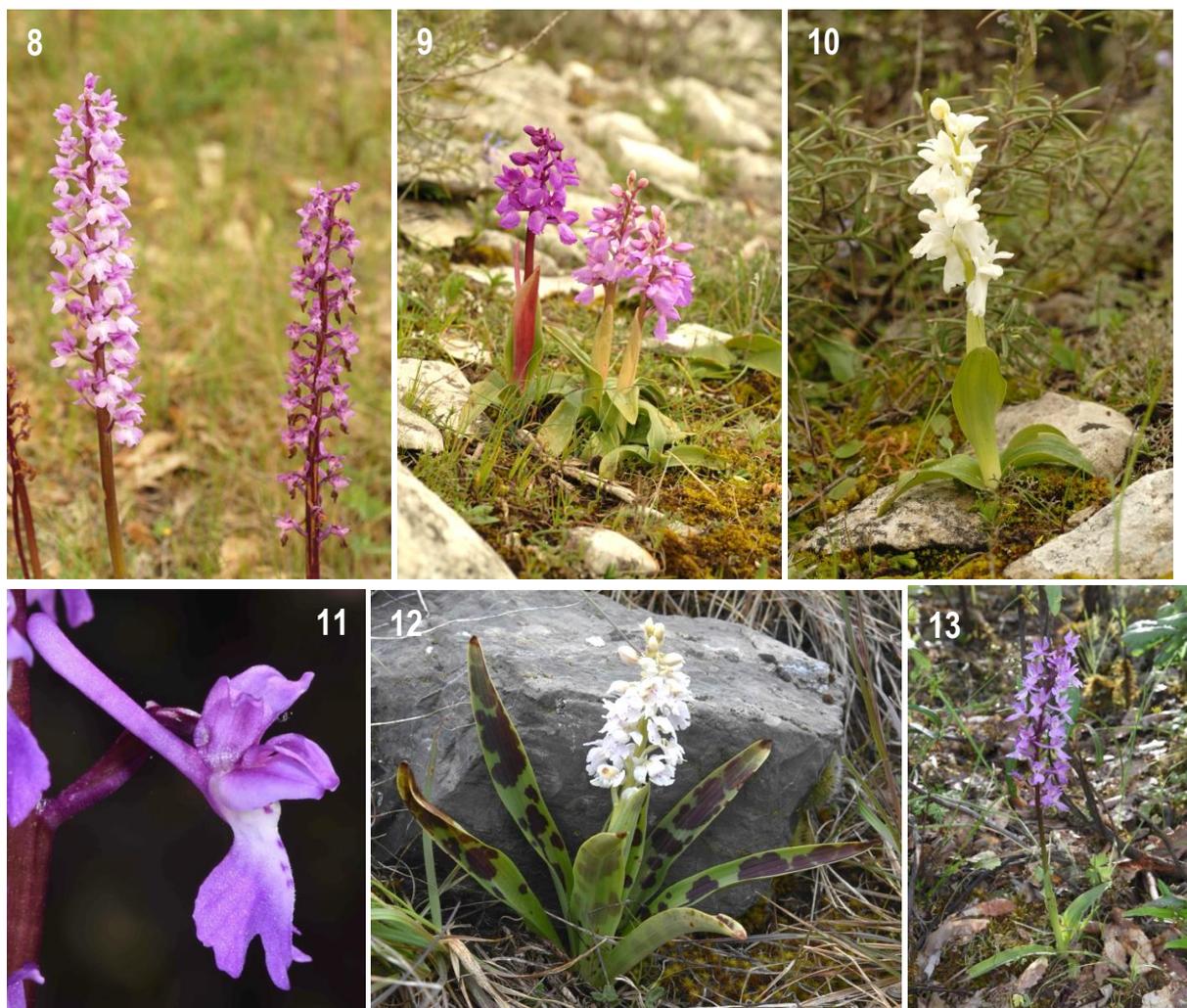
A côté de ces trois premières « variantes », en laissant tomber le niveau de sous-espèce pas toujours très facile à manipuler, on peut distinguer une foultitude de formes et de variétés¹ qui n'ont pas paru assez originales aux yeux des taxonomistes pour qu'ils leur accordent le rang d'espèce. J'en donne quelques exemples en vrac, aux Figs. 8 à 13. Il est essentiel de noter que toutes ces formes et variétés ne reçoivent pas forcément de nom !

Passons-les en revue :

- La Fig. 8 montre deux variations extrêmes dans la forme des fleurs, sur deux inflorescences allongées : celle de gauche montre des fleurs rose pâle, à labelles largement étalés ; sur celle de droite, les bords du labelle sont fortement rabattus en arrière, le labelle est bicolore avec le sommet violet et la base plutôt rose.

¹ Pour rappel, le rang de variété s'applique à des groupes de plantes d'une espèce donnée, croissant au milieu de représentants typiques de cette espèce, ou en population autonome, et présentant quelques caractéristiques morphologiques « suffisamment » distinctes ; le rang de forme s'adresse plutôt à des individus croissant au sein de plantes typiques, présentant un ou deux caractères originaux, p.ex. la couleur des fleurs, des parties florales de dimensions inhabituelles, ...

- Les Figs. 9 et 10 viennent de la Serra dos Candeeiros, un massif très calcaire où, classiquement, les plantes sont trapues et montrent une grande diversité de couleurs, et les feuilles sont dépourvues de macules.
- La plante de la Fig. 11 vient du nord du Portugal (Trás-os-Montes) et appartient à une forme décrite ... de Géorgie, la f. *longicalcarata* (à long éperon).
- La Fig. 12 montre une plante très contrastée, avec des fleurs blanches mais à ponctuation rouge, alors que les feuilles sont pourvues de grandes macules denses (généralement les formes à fleurs blanches ont des feuilles immaculées).
- La Fig. 13 enfin montre une forme vue au Lac d'Azibo, dans le TóM, originale et inédite : les feuilles sont immaculées, assez étroites, et les fleurs ressemblent plutôt à celles d'*A. olbiensis*, mais les macules sur le labelle sont très légères. Cette forme (ou variété, ou espèce ...) mériterait un examen particulier.



Figs. 8 à 13 : Diverses formes et variétés d'*Androrchis mascula*. 8 : Trás-os-Montes (TóM), Portugal, 2009 ; 9 & 10 : Beira Litoral, Portugal, 2011 ; 11 : TóM, Portugal, 2019 ; 12 : León, Espagne, 2024 ; 13 : Azibo, TóM, 2024.

Populations et variations remarquables d'*Anacamptis champagneuxii*

Anacamptis champagneuxii, l'orchis de Champagneux (Anselme-Benoît Champagneux, botaniste français des 18^{ème} et 19^{ème} siècles), et non le « Champagne Orchid » comme l'appellent les anglophones, est un petit orchis du groupe de l'orchis bouffon (*Anacamptis morio*), dont il se distingue notamment par deux aspects remarquables : la propension à former des groupes de plantes denses, et l'absence de toute macule au centre du labelle, dans la forme typique de l'espèce. Le premier caractère vient du fait que la plante produit chaque année, non pas un tubercule nouveau destiné à alimenter la plante de l'année suivante, mais deux, voire trois tubercules nouveaux, dont un (ou deux) longuement pédonculé(s), l'ensemble des deux (ou trois) tubercules donnant naissance, l'année suivante, à deux (ou trois) plantes identiques à la première, et quelque peu espacées les unes des autres. De la

sorte, on assiste à la croissance exponentielle d'une population (voir exemple à la Fig. 14), qui sera forcément limitée là où s'arrêtent les conditions favorables, ou lorsque la compétition des autres végétaux se fait plus pressante.



Fig. 14. – Population d'*Anacamptis champagneuxii* à Trabazos, (Castilla-y-León, Espagne), 06.05.2024.



Fig. 15. – Fleur de la forme typique d'*Anacamptis champagneuxii*.



Figs. 16 et 17. – Fleurs de la forme *mesomelana*.



Figs. 18 et 19. – Plantes d'*Anacamptis champagnouxii* ; à gauche, forme *mesomelana* ; à droite, forme typique.
Lac d'Azibo, Trás-os-Montes, 09.05.2024.

Il existe une forme particulière d'*Anacamptis champagnouxii*, la f. *mesomelana*, dans laquelle le centre du labelle, au lieu d'être complètement blanc comme dans la forme typique (Figs. 15 et 19), est parcouru de taches violacé clair plus ou moins prononcées et plus ou moins envahissantes (Figs. 16, 17 et 18). Dans la littérature on considère le plus souvent qu'il s'agit d'une variation individuelle sans importance particulière (voir p.ex. KRETZSCHMAR et al. 2007 ; DELFORGE 2016, 2021 ; GRIEBL & PRESSER 2021). Or, particulièrement au cours de ce voyage de 2024, j'ai parfois été frappé de l'importance des groupes de plantes ainsi « maculées » par rapport à d'autres parties de la population, non touchées par cette particularité (Fig. 14). Cela m'a notamment impressionné dans les populations croissant autour du Lac d'Azibo (Figs. 18 et 19), à un point tel qu'on aurait pu penser avoir affaire à deux espèces distinctes (*A. champagnouxii* et *A. morio* subsp. *picta*). Je lance dès lors un challenge aux orchidologues et naturalistes de tout poil : il faudrait étudier la structure de ces populations. Quelle proportion de plantes « *mesomelana* » y voit-on ? Sont-elles surtout rassemblées dans certaines zones, ou plutôt complètement mélangées à la forme typique ?

Dans un deuxième temps, on pourrait se demander quelle est la « raison d'être » de la présence d'une telle variante. Je ne peux m'empêcher de penser au rôle qu'elle pourrait jouer, dans le sens d'un stimulus à la visite de pollinisateurs, peut-être « lassés » d'être toujours confrontés à des labelles à centre invariablement blanc... Un rôle en quelque sorte analogue à celui joué par les variantes de couleurs, comme par exemple chez *Dactylorhiza sambucina*, où l'on constate bien que les populations où coexistent les plantes à fleurs jaunes et celles à fleurs rouges ont une « fitness » (pourcentage de fleurs pollinisées sur l'ensemble) supérieure à celle des populations monochromes, en l'occurrence, plutôt à fleurs exclusivement jaunes (SCHATZ et al. 2014).

Il serait donc intéressant de mener des études de terrain visant à percevoir si la présence simultanée des deux formes dans une population d'*A. champagnouxii* augmente les chances de visites par des pollinisateurs, et par là, le pourcentage de fructification des fleurs visitées.

Epilogue

Je vous ai ainsi donné un aperçu un peu plus détaillé sur trois des grands thèmes abordés lors de la conférence, laissant sur le côté les six autres thèmes, moins consistants et moins originaux. Ce sera peut-être pour une autre fois, si d'aventure certains d'entre vous étaient demandeurs ... Mais je me vois mal insister là-dessus : les orchidées, « exotiques » de surcroît, n'attirent décidément pas grand monde à notre tribune ... A dans longtemps donc, très très longtemps ... J'espère au moins qu'avec l'« aperçu » qui précède, « on » ne dira plus que je ne m'intéresse qu'à une petite partie de la botanique !

Références

- BERNARDOS S, TYTECA D, AMICH F. 2004. Cytotaxonomic study of some taxa of the subtribe Orchidinae (Orchidoideae, Orchidaceae) from the Iberian Peninsula. *Israel Journal of Plant Sciences* **52**: 161-170.
- BRANDRUD MK, BAAR J, LORENZO MT, ATHANASIADIS A, BATEMAN RM, CHASE MW, HEDRÉN M, PAUN O. 2020. Phylogenomic relationships of diploids and the origins of allotetraploids in *Dactylorhiza* (Orchidaceae). *Systematic Biology* **69**: 91-109.
- BULLINI L, CIANCHI R, ARDUINO P, DE BONIS L, MOSCO MC, VERARDI A, PORRETTA D, CORRIAS B, ROSSI W. 2001. Molecular evidence for allopolyploid speciation and a single origin of the western Mediterranean orchid *Dactylorhiza insularis* (Orchidaceae). *Biological Journal of the Linnean Society* **72**: 193-201.
- DELFORGE P. 2016. Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. 4^{ème} éd. : 544 pp. Les guides Delachaux, Paris, Delachaux et Niestlé.
- DELFORGE, P. 2021. Orchidées de France, de Suisse et du Benelux. 3^{ème} éd.: 352pp. Les guides Delachaux, Paris, Delachaux et Niestlé.
- DEVOS N, RASPE O, OH SH, TYTECA D, JACQUEMART AL. 2006. The evolution of *Dactylorhiza* (Orchidaceae) allotetraploid complex: insights from nrDNA sequences and cpDNA PCR-RFLP data. *Molecular Phylogenetics and Evolution* **38**: 767-778.
- DEVOS N, TYTECA D, RASPÉ O, WESSELINGH RA, JACQUEMART AL. 2003. Patterns of chloroplast diversity among western European *Dactylorhiza* species (Orchidaceae). *Plant Systematics and Evolution* **243**: 85-97.
- GRIEBL N, PRESSER H. 2021. Orchideen Europas. Kosmos Naturführer, Stuttgart: 496 pp.
- HÖRANDL E, HOJSGAARD D, CAPERTA A, CONCEIÇÃO SIR, RÓIS AS, DICKINSON T, MANDÁKOVÁ T, WINDHAM MD, APPELHANS MS, MRÁZ P, CHRTEK J. 2024. Apomixis in systematics, evolution and phylogenetics of Angiosperms: current developments and prospects. *Critical Reviews in Plant Sciences* DOI: 10.1080/07352689.2024.2396259. 43 pp.
- KRETZSCHMAR H, ECCARIUS W, DIETRICH H. 2007. The Orchid Genera *Anacamptis*, *Orchis*, *Neotinea*. Phylogeny, Taxonomy, Morphology, Biology, Distribution, Ecology, Hybridization. EchinoMedia, Bürgel: 544 pp.
- PARDO OTERO E, PIMENTEL M, SAHUQUILLO BALBUENA E, PIÑEIRO R. 2024. Phylogenomic support for the allopolyploid origin of the northwest Iberian endemic orchid *Dactylorhiza cantabrica* with Hyb-Seq. *Journal of Systematics and Evolution* doi: 10.1111/jse.13131. 12 pp.
- PEDERSEN HÆ. 2006. Systematics and evolution of the *Dactylorhiza romana/sambucina* polyploid complex (Orchidaceae). *Botanical Journal of the Linnean Society* **152**: 405-434.
- PRAT D. 2024. Differentiation between *Epipactis* species from Western Europe. *Proceedings of the 23rd World Orchid Conference*, Tainan, China: 384-390.
- RUIZ DE GOPEGUI JA, LUEDERS UR, GARCÍA L. 2018. Morphological notes on *Dactylorhiza cantabrica*, a fertile hybrid of *D. insularis* x *sambucina* from Palencia (Spain). *Journal Europäischer Orchideen* **50**: 345-366.
- SCHATZ B, DELLE-VEDOVE R, BESSIERE JM, DORMONT L. 2014. La couleur comme communication entre orchidées et insectes pollinisateurs. *Cahiers de la Société Française d'Orchidophilie*, n° 8 – Actes 16^{ème} colloque de la Société Française d'Orchidophilie, Blois : 45-51.
- TYTECA D, GATHOYE JL. 2023. Analyses morphométriques des groupes de *Dactylorhiza majalis* et *D. traunsteineri* (Orchidaceae) dans la Région Grand Est (France). *Les Naturalistes belges* **104** (2) : 1-22.



Fleur d'*Ophrys apifera* hypochrome, Castelo Melhor, Trás-os-Montes (Portugal), 07.05.2024.

Saint-Pierre-Mont et environs – Marchets (Auffe)

Dimanche 20 octobre

Michel GOVAERTS

La chapelle de Saint-Pierre-Mont à Auffe est l'une des plus anciennes de notre région, fondée bien avant l'an mille, lors de la période d'évangélisation. Elle fut rasée il y a deux siècles et disparaît aujourd'hui progressivement de la mémoire collective. Son emplacement témoigne pourtant, avec d'autres éléments archéologiques aux alentours, de la riche histoire du lieu.

Contexte géographique et historique

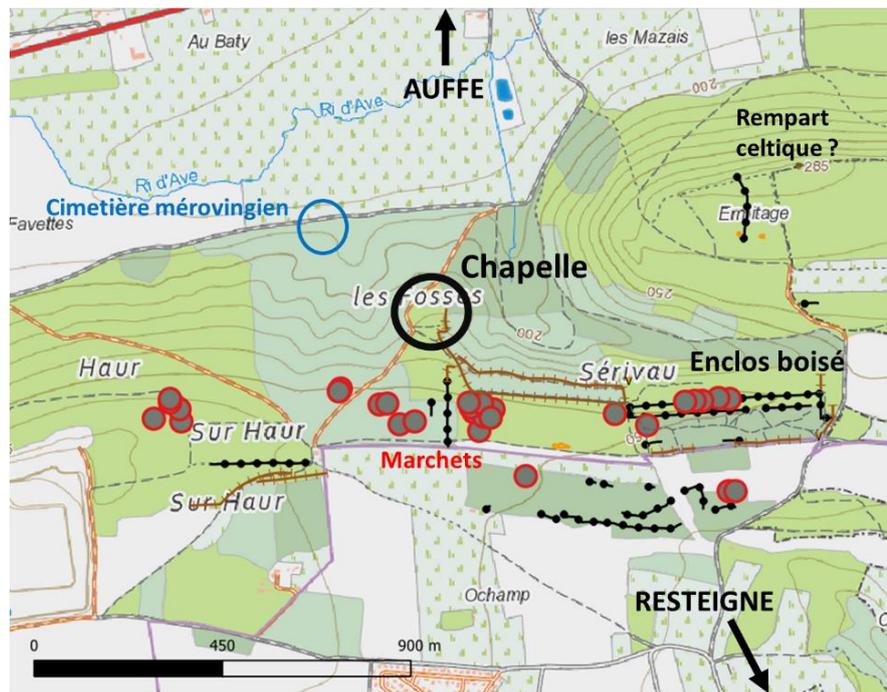
Le site de la chapelle de Saint-Pierre-Mont est situé sur une longue butte rectiligne de plusieurs kilomètres, orientée est-ouest, dominant au nord le village d'Auffe, et au sud le pont et le château de Resteigne.

Cette butte résulte de la présence de couches sub-verticales, alternant calcaire et schistes, qui se poursuit sur plusieurs dizaines de kilomètres selon un axe est-ouest. Il s'agit des calcaires du Givétien et des schistes Frasniens. La butte en question correspond au membre calcaireux de Bieumont, caractéristique de

la base du Frasnien, et qui se marque bien dans le paysage de la région. Juste à côté se trouve la butte de Niau, résultat d'un phénomène géologique de « klippe », par lequel le sommet d'un anticlinal calcaire givétien se détacha de sa structure et glissa vers le sud sur plusieurs centaines de mètres. Ce phénomène, unique en Belgique, est illustré par un panneau situé sur le site de l'Ermitage, installé par les Naturalistes de la Haute-Lesse en 2021 (voir Barbouillons 314, p. 35-36), que nous allons avoir l'occasion de découvrir.

Historiquement, ce site a dû revêtir une certaine importance depuis des époques très anciennes. Eugène NEMERY a publié des articles remarquables sur la région², où il mentionne que plusieurs voies ancestrales passaient par ici, dans un axe ouest-est à l'époque romaine, et sud-nord à l'époque des « Voies Françaises³ ».

Sur la crête calcaire du bois de Sur Haur, on trouve plus de deux cents « marchets⁴ ». Si une partie de ces marchets résulte sans aucun doute d'épierrement agricole, les quelques marchets fouillés jusqu'ici ont cependant livré des restes indéniables de tombes celtiques.



² Notamment E. NEMERY - L'alleu d'Auffe (Xe siècle), son morcellement pendant le moyen âge - ASAN, Tome L, 1960-1961, dont sont tirées les informations historiques qui suivent.

³ Durant le Moyen Age, et sans doute déjà avant, elles permettaient aux voyageurs, aux marchands et aux armées de traverser les Ardennes en venant de France, pour se diriger vers Liège et les Pays-Bas.

⁴ Le terme « marchet » est utilisé ici dans son sens large de « tas de pierre » artificiel en forme de cône aplati. Les marchets peuvent avoir recouvert des sépultures celtiques, des restes d'habitations, résulter de travaux d'épierrement, ou avoir cumulé plusieurs de ces fonctions.

Légèrement excentré par rapport à la butte, le plateau de Niau montre encore les restes d'une fortification massive de plus de 200m de long, qui devait permettre de sécuriser un site de 4 hectares, similaire à d'autres sites de la région remontant à l'époque celtique⁵.

D'époque plus récente, on trouve aujourd'hui sur la butte de Niau les restes de l'ermitage d'Edmond HOFFSCHMIDT, remarquablement fouillés et mis en valeur par une équipe menée par Bruno MAREE.

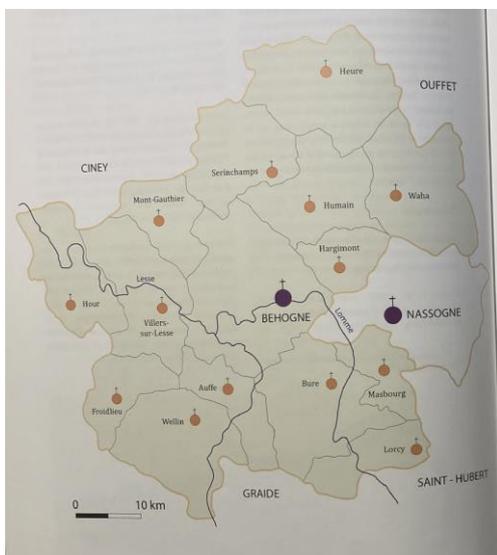
V^e au VII^e siècle - Christianisation de la région

Du côté de Trèves, l'Evangile commence à se propager probablement dès la fin du II^e siècle, mais dans nos régions plus rurales, on suppose qu'elle ne débutera véritablement qu'à partir du V^e siècle. Aux VI^e et VII^e siècles, des moines ou des ermites créent de petits oratoires, souvent à quelque distance des agglomérations, sur les collines où les habitants païens enterraient leurs défunts. Ces oratoires pourront ensuite gagner une importance paroissiale. De nombreuses abbayes vont également être fondées à cette époque, dont Stavelot-Malmédy et Prüm qui eurent une forte influence sur nos régions. On a appelé cette période le « siècle des saints » (625-725). Les monastères obtiennent alors des privilèges et d'importantes concessions de terres.

A 200 m de l'emplacement de la chapelle, un cimetière franc fut anciennement fouillé. Il a révélé 18 sépultures, toutes orientées W.-E. Les tombes livrèrent des perles de verre, deux couteaux de fer, une boucle sans contreplaque et deux boucles de fer à plaques et contreplaques ornées d'un décor ajouré en feuille d'argent, datées du VII^e siècle.

VIII^e siècle – Création de la chapelle

E. NEMERY estime que la chapelle de St Pierre-Mont fut créée vers le VIII^e siècle, peut-être par des laïques. Selon lui, les paroisses primitives s'organisaient alors comme montré ci-dessous, avec St Pierre-Mont comme église paroissiale d'Auffe, englobant les villages de Auffe, Tevin, Resteigne et Reux/Marchimont.



La paroisse primitive de Auffe.

Ce territoire d'Auffe aurait été à cette époque un petit domaine aux mains de la noblesse lotharingienne, dont les comtes Evrard et Immon furent des représentants dans la région. E. NEMERY estime qu'il s'étendait sur 2500 à 3000 hectares jusqu'au Xe siècle, puis fut ensuite morcelé.

La chapelle-paroisse « *Capellam de Sancti Petri Monte* » est ensuite citée au XI^e siècle dans une donation de l'évêque de Liège, puis au XII^e siècle dans une bulle papale, témoignant de son importance d'alors.

⁵ Une fouille rapide effectuée par Godelaine fin du XIX^e siècle ne livra pas d'éléments datables.

Du Xe au XVIIIe siècle – Une histoire longue mais troublée

Cependant, les siècles suivants, le domaine d'Auffe fut morcelé et se limita ensuite à la seigneurie d'Auffe, devenant seigneurie des Masuirs, rattachée à la cour féodale de Han-sur-Lesse, inféodée à Laroche et donc au Duché de Luxembourg. En 1497, la paroisse de St Pierre-Mont ne se trouvait plus dans le plus ancien pouillé du diocèse de Liège.

Auffe restera un lieu d'intersection et sans doute de disputes entre les territoires luxembourgeois, bouillonnais et liégeois. Jusqu'à la fin du XVe siècle, « les prévôts de Bouillon et de Rochefort se rencontraient à Sérivaux, près de la vieille église Saint-Pierre [ou peut-être dans l'église ?], pour juger des affaires intéressant à la fois la seigneurie de Rochefort et le duché de Bouillon ».

Les siècles suivants, la chapelle continua d'abriter des ermites, à servir pour des offices religieux comme des mariages, et une « foire de St Pierre continua à être tenue jusqu'au XIXe siècle, avec grande affluence des villages voisins ».

Vers 1800, période révolutionnaire, la vieille chapelle Saint-Pierre fut vendue à N. ANCELON-PERAUX, notaire à St-Hubert, qui la fit démolir ainsi que l'ermitage et le mur de clôture, et en fit vendre immédiatement les pierres.

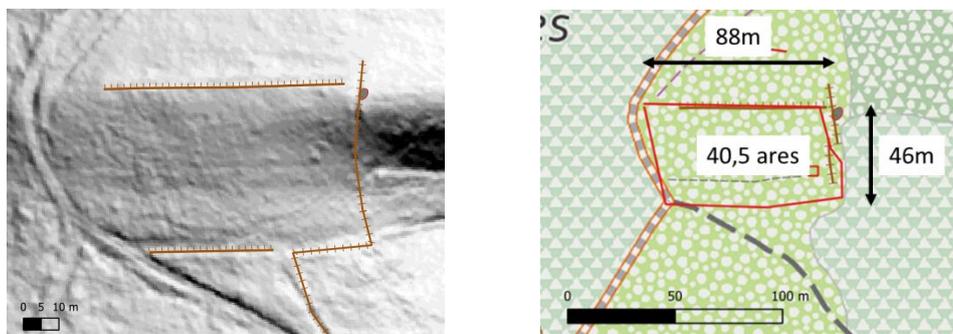
Les anciennes cartes montrent la localisation de la chapelle

La carte de Ferraris (circa 1770) montre encore la situation politiquement très complexe d'Auffe, mais elle nous montre aussi très précisément la localisation de l'« Hermitage St Pierre », sur une parcelle où se trouvent plusieurs bâtiments, ainsi que des jardins ou potagers. Un enclos boisé est situé à proximité. Le cadastre primitif nous a également permis de confirmer cette localisation.



Que reste-t-il aujourd'hui ?

Sur un petit plateau, on retrouve aujourd'hui quelques traces de nivellement et de délimitations, bien visibles sur l'image Lidar. Le site est malheureusement aujourd'hui encombré de végétation, empêchant d'y retrouver des traces des anciennes constructions.



L'enclos boisé, situé à 500m à l'est, est lui encore parfaitement visible sur place, car toujours délimité par d'importants restes de murs de pierre.

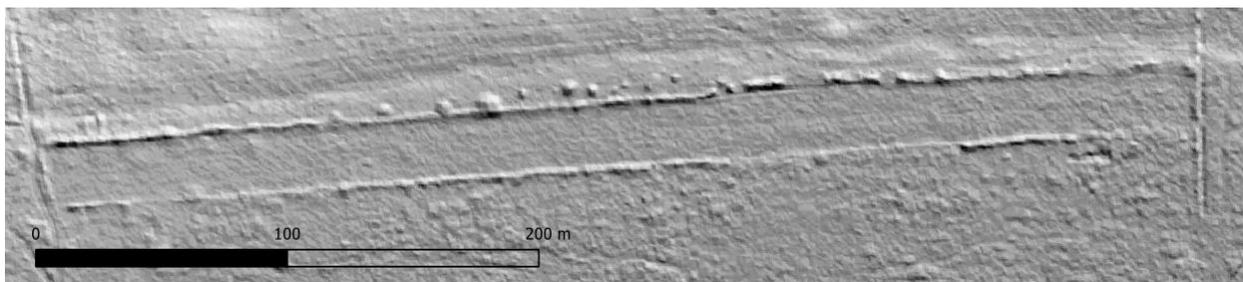


Image Lidar de l'enclos boisé

Le cadastre primitif mentionne aussi un « Fond St Pierre » dans un creux de vallée ayant abrité un étang, aujourd'hui abandonné. Le barrage de l'étang, encore bien visible aujourd'hui, est constitué par le soubassement du chemin qui mène de Aufferé au site de la chapelle.

Quelques souvenirs de la chapelle subsistent, probablement sauvegardés par des habitants du village lors de la démolition vers 1800 :

- Une belle statue de saint Pierre, en bois polychromé, datant du XVI^e siècle, fut recueillie par la chapelle Saint-Lambert d'Aufferé, où on peut encore l'admirer aujourd'hui. Elle fut restaurée en 1966 par le peintre namurois Louis-Marie Lonclot.
- En 1965, il est rapporté dans la revue *Ardennes et Famenne* que deux pierres tombales des derniers ermites, de petit format (50 x 37 cm), furent retrouvées au moulin d'Ave.
- Il est rapporté dans le même article, et mentionné également par l'historien G. LAMOTTE, que le clocheton de l'école communale d'Ave abriterait une cloche que la tradition dit provenir de Saint-Pierre.



Statue de Saint Pierre, provenant de la chapelle Saint-Pierre-Mont (photo Michel GOVAERTS, 2024)



Photos d'ambiance, Michel MALDAGUE

Prospection mycologique au Bois Niau – Gaudrées et à Boton (Ave-et-Auffe)

Dimanche 3 novembre 2024

Marc PAQUAY

Malgré un peu de « cafouillage » au lieu de rendez-vous à Han (place encombrée par des festivités), nous nous retrouvons dans la cluse du Ry d'Ave avec un beau groupe, dont nos amis du Cercle des Mycologues du Brabant wallon représentés par Muriel & Daniel GHYSELINCK et Pascal DERBOVEN. La date, plutôt tardive, nous aura permis d'observer plus d'un centaine d'espèces de champignons. Le grand nombre de carpophores n'y était pas mais nous avons pu néanmoins trouver quelques choses intéressantes ...

Nous quittons la cluse pour nous diriger vers la klippe du Bois Niau. Nous observons quelques champignons dans la lisière du bois puis gravissons le tienne par le chemin creux. Des chablis de hêtre barrent un peu le chemin. Nous y notons quelques lignicoles dont *Laxitextum bicolor*, à priori peu commun mais sans doute assez souvent confondu avec des stérées pâles, par exemple. Sous les *Fagus*, nous trouvons, entre autres, *Lactarius rubrocinctus*, *Hygrophorus unicolor* (= *lindtneri*). Au sommet et sur le plateau de type « cause calcaire » couvert de taillis clair, nous espérons faire de nombreuses récoltes, mais il n'en fut rien. Néanmoins, nous avons récolté un joli cortinaire de couleur lilacine avec des taches jaunes sur le chapeau, qui nous fit penser à *Cortinarius sodagnitus*. La petite taille était curieuse. Personne n'avait le réactif ad hoc (une base comme la soude ou la potasse) afin de vérifier la réaction rose-rouge typique de cette espèce. L'analyse ultérieure faite par Daniel montra qu'il s'agissait bien d'un cortinaire très proche de *sodagnitus* mais avec des caractères microscopiques différents. L'exemplaire partira pour un « séquençage » c'est-à-dire une analyse bio-moléculaire qui permettra sans doute une identification plus certaine. On notera qu'il est souvent malaisé de mettre, sur le terrain, un nom d'espèce avec certitude dans le genre, très populeux et très difficile, de *Cortinarius*. Actuellement, le recours aux analyses ADN est nécessaire, car on se rend compte qu'il existe souvent plusieurs espèces au sein d'une seule autrefois connue : la mycologie devient dès lors difficile pour les amateurs et pour certains genres ! Heureusement, il y a encore pas mal d'espèces reconnaissables macroscopiquement ...

Après le pique-nique sur le site de l'ermitage, nous explorons un peu le versant de la hêtraie calcicole où nous découvrons *Cortinarius dionysae* à l'odeur de farine très prononcée. Plusieurs tricholomes dont un grand « rond de sorcière » attirent notre attention. La discussion s'engage pour la détermination qui aboutit finalement à *Tricholoma orirubens*. Plus bas, un magnifique et rare polypore est observé sur une branche tombée de hêtre. Le verdict annonce *Inonotus nodulosus*, espèce rare des hêtraies (voir photo en **couverture de ce numéro**). Nous quittons le bois Niau pour faire une incursion sur le site de Boton. Sous quelques pins et sur les pelouses calcicoles, nous découvrons *Lactarius sanguifluus*, *Suillus granulatus* et *collinitus*, *Phellodon niger*, ... En bordure du chemin, sur une souche de pin sylvestre, nous examinons un polypore que nous attribuons de prime abord à *Postia guttulata* du fait de la présence de fossettes dans l'hyménium. A l'examen ultérieur, les exemplaires récoltés seront identifiés plus correctement sous le nom de *Postia fragilis*, espèce rosissante puis finalement très brunissante, réagissant en vert au sulfate de fer (photos 2 et 3).

Nous terminons la sortie sous un doux soleil. La liste établie par Daniel via « Mycobel » nous donne le nombre de 110 espèces ce qui n'est pas mal pour la saison et au vu des conditions du moment.

Liste des espèces identifiées

- Agaricus silvicola (Vitt.) Peck
Amanita ceciliae (B. & Br.) Bas
Amanita pantherina (DC. : Fr.) Krombh.
Amanita phalloides (Fr. : Fr.) Link
Armillaria gallica Marxm. & Romagn.
Bactridium flavum Kuntze
Bjerkandera adusta (Willd. : Fr.) P.Karst.
Bolbitius titubans (Bull.: Fr.) Fr.
Clavulina cristata (Holmskj.: Fr.) Schroet.
Clitocybe nebularis (Batsch : Fr.) Kumm.
Clitocybe phaeophthalma (Pers.) Kuyp.
Cortinarius bulliardii (Pers.: Fr.) Fr.
Cortinarius dionysae R. Hry
Cortinarius infractus (Pers.: Fr.) Fr.
Cortinarius sp. [μ]
Cortinarius splendens Hry.
- Cuphophyllus virgineus (Wülf.: Fr.) Kovalenko
Cystolepiota adulterina (Moeller) Bon [μ]
Echinoderma asperum (Pers.: Fr.) Bon
Entoloma rhodopolium (Fr. : Fr.) Kumm.
Fomes fomentarius (L. : Fr.) Fr.
Fomitopsis pinicola (Swartz : Fr.) P.Karst.
Galerina marginata (Batsch) Kühner
Gymnopus confluens (Pers.: Fr.) Antonin, Halling & Noordel.
Hebeloma laterinum (Batsch) Vesterh.
Helvella crispa (Scop.: Fr.) Fr.
Helvella lacunosa Afz.: Fr.
Hemimycena cucullata (Pers.: Fr.) Sing.
Hydnum repandum L.: Fr.
- Hygrophorus discoxanthus (Fr.) Rea
Hygrophorus eburneus (Bull.: Fr.) Fr.
Hygrophorus nemoreus (Pers. : Fr.) Fr.
Hygrophorus unicolor Grög.
Hymenopellis radicata (Relhan) R.H. Petersen
Hypholoma fasciculare (Huds.: Fr.) Kumm.
Hypholoma lateritium (Schaeff.: Fr.) Kumm.
Hypoxylon fuscum (Pers.: Fr.) Fr.
Inocybe corydalina Qué. l.
Inocybe fraudans (Britz.) Sacc.
Inocybe petiginosa (Fr. : Fr.) Gillet
Inonotus nodulosus (Fr.) P.Karst.
Laccaria amethystina (Huds. ->) Cooke
Lactarius acris (Bolt. : Fr.) Gray
Lactarius deterrimus Gröger
Lactarius pallidus (Pers.: Fr.) Fr.
Lactarius quietus (Fr.: Fr.) Fr.
Lactarius rubrocinctus Fr.
Lactarius sanguifluus (Paul.) Fr.
Lactarius subdulcis (Bull. : Fr.) S.F.Gray
Lactifluus vellereus (Fr.) Kuntze
Lasiosphaeria ovina Ces. & de Not.
Laxitextum bicolor (Pers. : Fr.) Lentz
Lepiota subgracilis Kühner
- Lepista glaucocana (Bres.) Singer
Lepista nuda (Fr. : Fr.) Cooke
Lycoperdon pyriforme Schaeff. : Pers.
Marasmius cohaerens (Pers. : Fr.) Cooke & Qué. l.
Marasmius torquescens Qué. l.
Marasmius wynnei B. & Br.
Melanophyllum haemospermum (Bull. : Fr.) Kreisel
Merulius tremellosus Schrad.: Fr.
Mucidula mucida (Schrad.) Pat.
Mycena capillaris (Schum.: Fr.) Kumm.
Mycena crocata (Schrad.: Fr.) Kumm.
Mycena diosma Krieglsteiner & Schwöbel
Mycena inclinata (Fr.) Qué. l.
Mycena polygramma (Bull.: Fr.) S.F. Gray
Mycena pura (Pers.: Fr.) Kumm.
Mycena rosea (Bull. ->) Gramberg
Mycetinus alliaceus (Jacq.) Earle ex A.W. Wilson & Desjardin
Panellus stipticus (Bull.: Fr.) P. Karst.
Phellodon niger (Fr.: Fr.) P. Karst.
Phragmidium violaceum (Schultz) G. Winter
Piptoporus betulinus (Bull.: Fr.) P. Karst.
Plicatura crispa (Pers.) Rea
Pluteus phlebophorus (Ditm.: Fr.) Kumm.
Pluteus salicinus (Pers.: Fr.) Kumm.
Polyporus badius (Pers.) Schwein.
Polyporus varius (Pers.: Fr.) Fr.
Postia guttulata (Sacc.) Jülich
Postia stiptica (Pers.: fr.) Jülich
Ramaria stricta (Pers.: Fr.) Qué. l.
Rhizomarasmius setosus (Sowerby) Antonín & A. Urban
Rhytisma acerinum (Pers. ex St.-Am.) Fr.
Russula cyanoxantha (Schaeff.) Fr.
Russula cyanoxantha f. peltereauii Sing.
Russula queletii Fr.
Schizophyllum commune Fr. : Fr.
Stereum hirsutum (Willd. : Fr.) Pers.
Stereum subtomentosum Pouz.
Stropharia caerulea Kreisel
Suillus collinitus (Fr.) O.Kuntze
Suillus granulatus (L.: Fr.) Roussel
Tapinella panuoides (Fr.: Fr.) Gilbert
Trametes gibbosa (Pers.: Fr.) Fr.
Trametes hirsuta (Wulf. : Fr.) Pilát
Trametes versicolor (L.: Fr.) Lloyd
Tricholoma album (Schaeff. : Fr.) Kumm.
Tricholoma orirubens Qué. l.
Tricholoma scalpturatum (Fr.) Qué. l.
Tricholoma sciodes (Pers.) Martin
Tricholoma sejunctum (Sow.: Fr.) Qué. l.
Tricholoma sulphureum (Bull. : Fr.) Kumm.
Tricholoma ustale (Fr.: Fr.) Kumm.
Xylaria hypoxylon (L.: Fr.) Grev.



Photos 2 et 3 :
Postia fragilis sur souche
de pin sylvestre, Boton,
Auffe



(photos Marc PAQUAY)



Photo Michel MALDAGUE

Gestions de « nos » réserves naturelles du Saut del Berbis, du Cobri et du Gros Tienne

9 novembre, 7 et 21 décembre 2024

Daniel TYTECA, Marc PAQUAY et Damien DELVAUX

Gros programme de gestions cette année, principalement parce que les pluies abondantes de l'été ont contribué à une pousse massive des plantes herbacées, principalement des graminées, ainsi que des arbustes épineux.

Nouveauté pour cette année : nous avons mis au programme la gestion de la pelouse du Saut del Berbis, terrain de notre Président, près de Ave. Nos amis du SEMO (Studiegroep Europese en Mediterrane Orchideeën) interviennent sur cette parcelle depuis pas mal d'années, déjà à l'époque où Marie-Christine et Michel



... Le travail n'est jamais fini pour nos amis du SEMO : « Quand il n'y en a plus, il y en a encore ... ! ». Saut del Berbis, 9 novembre, photo D. TYTECA.

DELVAUX DE FENFFE en étaient les propriétaires. C'est donc à dix que nous nous retrouvons (6 SEMO + 4 NHL !), ce 9 novembre, et l'affaire est rondement menée. Nous avons décidé, cette année contrairement aux années



précédentes, de ne pas tondre partout, à l'instar de ce qui se fait au Gros Tienne, de manière à laisser des habitats pour la microfaune, comprenant les nombreux pollinisateurs des plantes du site.

C'est à nouveau à dix, mais dix Natus (NHL) cette fois, que nous attaquons la gestion de notre réserve du Cobri, le 7 décembre, avec l'aide des tondeuses débroussailleuses rotatives, car nous avons fort à faire ici, vu le volume et

Voilà l'herbe bien épaisse à laquelle nous faisons face au Cobri, le 7 décembre, ce qui va donner des gros tas de foin comme on le voit à l'arrière du personnage !
Photo Claire BRENU.

l'épaisseur de la couche de graminées. Nous intervenons aussi près des petits chênes de la crête, pour libérer un peu d'espace aux orchis singes (*Orchis simia*). Ils étaient sept à fleurir au printemps dernier, et c'est réconfortant de voir que cette petite population se maintient, année après année. Espérons que nos interventions, au cours des dernières années, lui permettront de s'étendre !

Jusqu'à-là, nous avons bénéficié de conditions météo favorables pour nos gestions ; nous espérons qu'il en serait de même pour le Gros Tienne ! Et de fait, nous sommes exaucés ; entre des jours de temps maussade, en ce samedi matin du 21 décembre, jour le plus court de l'année, le ciel hésite entre ensoleillé et couvert, mais pas une goutte de pluie ! Notre groupe, à nouveau fort de dix personnes (6 NHL et 4 SEMO !), attaque le ramassage des herbes et autres broussailles, branches et ronces, bien fournies comme partout cette année. L'équipe d'Ardenne & Gaume était, comme d'habitude, passée quelques jours auparavant, nous indiquant clairement les zones de ramassage. Il est encore prévu que la même équipe passe en janvier, pour débroussailler et évacuer sur le talus du côté route, et le Gros Tienne sera alors fin prêt pour accueillir les floraisons de printemps.



Le temps du pique-nique pour faire le point : mission accomplie pour les trois gestions de cette année ; chaque fois 10 personnes, mais des groupes de compositions différentes. Ce n'est pas la météo qui nous a arrêtés ; cette participation mitigée était sans doute due à un nombre de gestions (trois) à la limite de ce qu'on peut envisager avec nos groupes, sachant aussi que nous avons à nouveau pu bénéficier de la participation active de nos amis du SEMO !

↑ C'est l'heure du pique-nique au Gros Tienne. Les discussions vont bon train entre SEMO et NHL !
Photo Véronique LEMERCIER.

Comme chaque année à pareille époque (21 décembre), les rosettes d'*Ophrys* sont déjà bien formées. Ici, les rosettes vert-grisâtre bien caractéristiques de l'*Ophrys x albertiana* (*O. fuciflora* x *O. apifera*), que nous connaissons depuis 2014 au Gros Tienne (voir *Cahiers des NHL* N° 6, 2015).

Photo Daniel TYTECA →



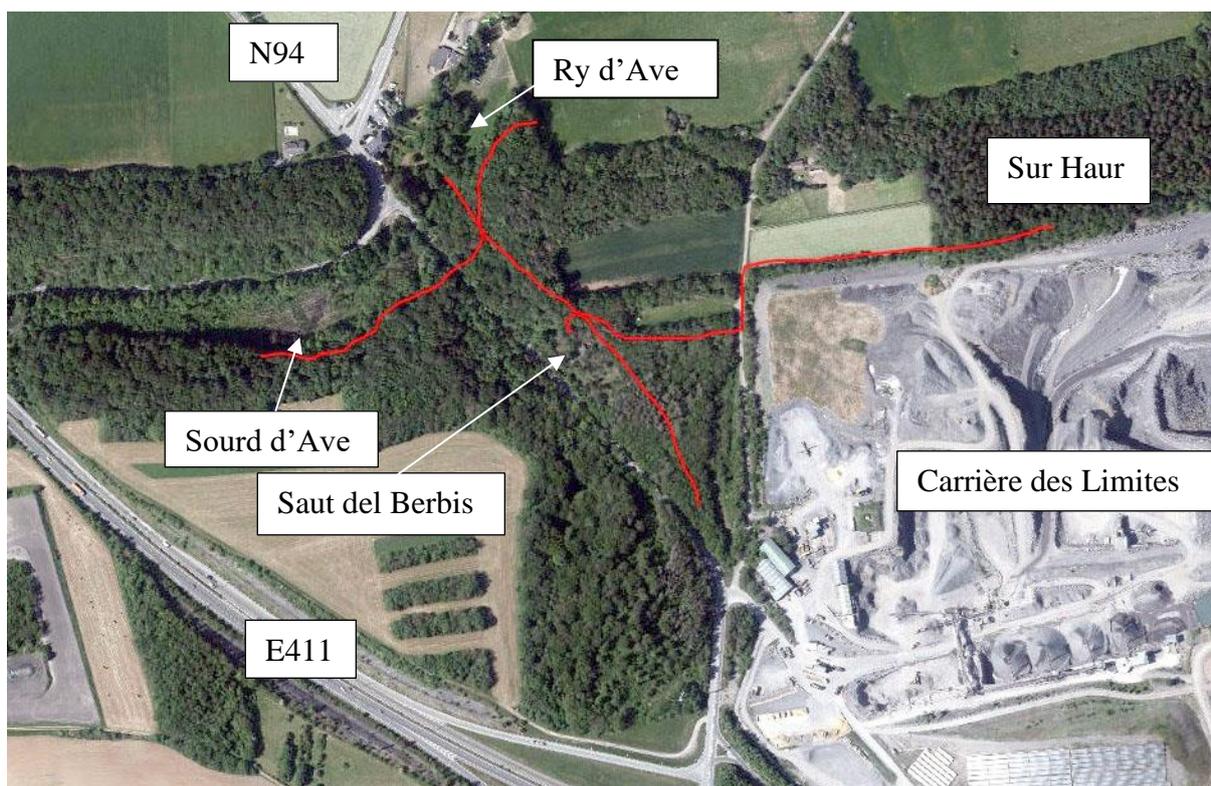
Vie secrète au Saut del Berbis :
deux années d'observations à la caméra-piège
et présentations des travaux d'autres photographes naturalistes
23 novembre 2024

Damien DELVAUX, Patrick LEBECQUE, Marc PAQUAY, Michel et Annick MALDAGUE
Les photos sont des auteurs

Vie secrète au Saut del Berbis

Damien DELVAUX

Cette séance en notre local à Sohier a permis de montrer une sélection de photos et de courtes vidéos prises au piège photographique aux environs de l'ancienne carrière du Saut del Berbis, parcelle SGIB (2846 – Pelouse des Limites) et zone Natura 2000, coïncée entre la Carrière des Limites et l'autoroute E411. Ce site (propriété privée) est entouré de bois communaux qui jalonnent le Ry d'Ave à proximité de la résurgence du Sourd d'Ave et un petit vallon qui est maintenant emprunté par la route nationale N94. Un tunnel sous celle-ci permet la connexion avec le Sourd d'Ave qui a été récemment colonisé par des castors.



Etant familier des lieux, j'ai noté depuis longtemps la présence de coulées bien marquées, des zones de frottis et des latrines de blaireaux. Curieux de savoir qui fréquentait ces lieux, j'ai placé une première caméra piège assez basique qui a pu confirmer la présence d'un passage assez intense de nombreux animaux durant une première année d'observations. Fort de cette première expérience, je l'ai remplacée par une caméra de meilleure qualité qui a révélé de belles photos et séquences filmées qui confirme la richesse des lieux.



Travailler avec une caméra piège demande un peu de méthode. Surveiller le passage des animaux est chose aisée, mais le résultat n'est que de quelques vues furtives d'animaux en déplacement. Par contre, obtenir de belles séquences nécessite un bon repérage des points clefs où les animaux vont s'attarder et parfois même poser pour le plaisir du photographe. Il faut toutefois s'armer de patience et il a fallu deux nouvelles années

pour rassembler une belle sélection de scènes intéressantes.

Sur l'ensemble des trois années d'observation, 27 espèces ont été identifiées, dont 18 mammifères et 9 oiseaux, sans compter des chasseurs, des naturalistes et des touristes. On peut distinguer les mammifères qui apparaissent en groupe : chevreuils, sangliers, daims européens, rats laveurs, rats surmulots, lapins de garenne, et ceux qui apparaissent isolément : blaireau, martre des pins, renard roux, chat forestier, chat domestique, mulot sylvestre, écureuil roux, lièvre, putois, belette, castor. Les oiseaux vus sont ceux qui se nourrissent au sol : sitelle, merle, mésange charbonnière, mésange à longue-queue, rouge-gorge, pigeon ramier, geai, grive et enfin une buse attrapant des campagnols sous le lierre rampant. Des chauve-souris, papillons de nuit et des insectes sont également observés. Certains animaux sont visibles de jour comme de nuit (chevreuils, sangliers, écureuils, daims, lapins, lièvres, renards, rats laveurs, chats domestiques) alors que les autres ne se montrent que la nuit.

D'une année à l'autre, on peut suivre un groupe de chevreuils avec les faons du printemps qui grandissent et perdent progressivement leur robe tachetée. Plusieurs endroits clefs sont particulièrement fréquentés, le plus important étant le croisement entre la coulée E-W venant de Sur Haur et celle N-S menant au Ry d'Ave. Il est matérialisé par un genévrier femelle (qui porte ses baies), situé juste avant la descente vers le terrain de l'ancienne carrière. Les animaux s'y arrêtent systématiquement pour vérifier si la voie est libre.



Ce genévrier est aussi fortement sollicité comme repère olfactif pour marquer leur territoire, surtout par les brocards, mais aussi par les chats sylvestres et les martres. Une séquence intéressante montre un brocard mâle à bois ramifiés marquant relativement paisiblement le genévrier. Suivent une chevrette et ses faons, puis, quelques jours après, un jeune brocard avec des bois en forme de dague, s'acharnant sur le genévrier, au même endroit que le vieux mâle et aussi grattant le sol énergiquement avec ses sabots. De même, après qu'un chat sylvestre a marqué son

territoire par des projections d'urine, un raton-laveur vient en renifler le résultat. Le renard est aussi régulièrement de passage.

Un autre endroit particulier est une petite grotte dans l'escarpement rocheux au début de la descente vers le Ry d'Ave, avec une étroite galerie horizontale et de petites anfractuosités. Outre le fait qu'elle héberge de nombreux mulots, un blaireau y a établi son refuge. Il y vient régulièrement et y apporte des feuilles mortes et des mousses pour y faire une litière bien douillette. Malheureusement pour lui, celle-ci est vite infectée par de nombreux petits parasites qui irritent sa peau. Cela donne de belles séances de grattage énergique.... Cette cavité est aussi visitée régulièrement par un chat forestier, une martre et un renard en recherche des proies. Enfin, les oiseaux aiment venir picorer la litière pour y prélever des insectes.



Le Ry d'Ave attire aussi les animaux en quête d'eau. C'est un point d'eau important pour la région car l'accès se fait principalement à couvert par le réseau de coulées repéré. On y trouve une grande famille de rats laveurs et des sangliers en groupe ou solitaires. Il est visité aussi par des chats sylvestres, chevreuils, renards, écureuils, un castor provenant sans doute de la famille vivant à proximité et des rats surmulots.

Sur une ancienne terrasse du Ry d'Ave, une branche morte couchée sur le sol recouvert de lierre offre un terrain de jeu à des mulots sylvestres qui l'utilisent comme autoroute ou comme podium de danse... Cela, sous la surveillance de blaireaux, martres, belettes, ...

Des écureuils furtifs et en constante activité sont observés à différents endroits, courant sur le sol, grimpant aux arbres, volant parfois.

Un groupe de daims (jusqu'à 6 individus) est régulièrement observé. Ils font partie de d'une population vivant à l'état sauvage connue dans la région de Ciergnon.



Compléments

Marc PAQUAY

« En complément des très intéressants reportages de Damien au moyen de ses pièges photographiques, j'ai présenté quelques images d'oiseaux prises au hasard dans mes nombreux fichiers de photos ...



Bouvreuil mâle



Sizerin la tête à l'envers

J'aime observer les oiseaux depuis toujours et j'adore être en proximité avec eux pour en apprécier toute la beauté et les détails. Quand l'œil d'un oiseau brille sur ma photo, je suis heureux d'avoir réussi « ma chasse » car il s'agit certainement d'un comportement ancestral qui resurgit dans cette quête de vouloir « capter » les animaux ...

La photo « fige » les moments sans faire aucun mal et les gros plans permettent aussi d'apprécier toutes les nuances des plumages. C'est aussi un bon moyen pour déterminer l'âge des oiseaux via des détails souvent peu perceptibles dans les jumelles quand l'oiseau est en fuite. Observer les oiseaux est une passion qui s'est éveillée chez moi depuis ma prime adolescence et elle ne défaille pas ! J'espère que ces quelques images vous ont plu ».



Bergeronnette des ruisseaux étendant ses ailes

Photographie & Nature

Patrick LEBECQUE

Quel est le sens ?

Le nombre de photographes de la nature qui, sans esprit de lucre, persistent dans leur passion pendant des décennies n'est pas élevé. Ce jour-là, nous étions quelques-uns à évoquer son ancrage précoce, dans l'enfance.



A dire notre fascination pour la proximité des autres espèces animales avec lesquelles nous partageons un minuscule territoire. Leur splendeur. La mémoire extraordinairement aiguë qu'elle suscite. Le mystère du sauvage. Mais le sens de ces années entières vécues hors voies et chemins (en forêt, dans le bocage, au bord d'une rivière ...), je l'ignore, ne peux parler qu'en mon nom, évoquer des pistes qui me traversent mais où peut-être je m'égare.

Encadrée d'exigeantes contraintes (comme les poèmes), une quête par avance inépuisable et dont il se peut que ce soit la plus profonde vertu ? La recherche d'un indéfinissable absolu avec l'évidence de l'unité du vivant comme ressort ? Un vestige des jeux de l'enfance ? L'illusion de suspendre le temps ? L'espoir de retenir une éphémère splendeur ? L'étrange nécessité de restituer cette splendeur, de la partager ? Le dessein de réduire la distance avec « l'autre » ? La recherche d'une harmonie perdue : dans un monde que l'espèce humaine terrorise, peut-être cherchons-nous des yeux sans effroi. Une part de refus du monde comme il est ?

Une conviction quand même, à l'heure où l'éthique en photographie animalière est régulièrement évoquée, le plus souvent de manière fort vague. Sans doute l'essentiel sur ce plan se résume-t-il à veiller à ce que cette activité parfois appelée « chasse photographique » reste absolument étrangère à ce qui sous-tend presque toujours la chasse : toute forme de pouvoir, de volonté de domination, d'intrusion brutale, de destruction.

Qu'est-ce qui m'a poussé une fois de plus ce matin à me lever si tôt ?

Michel MALDAGUE



« Qu'est-ce qui m'a poussé une fois de plus ce matin à me lever si tôt ?

*A pas de loup je me faufile dans ce paysage emmitoufflé de noir.
Tout ce qui vit, tout ce qui bouge, tout ce qui pousse mobilise mon attention, me captive.
Quelle force si puissante arrive à m'extraire de ma demeure encore endormie ?*

Je me faufile ce matin, le pas précis, l'oreille alerte, l'œil perçant à la recherche de la moindre plume, du moindre poil. J'oublie tout le reste. Seule ma quête du vivant reste intacte, renforcée à l'idée d'apercevoir quelque chose d'unique. L'exceptionnellement beau, simple.

Cette énergie je la connais bien. Elle vit en moi depuis ma plus tendre enfance et cela me colle à merveille à la peau. Tous mes sens sont en éveil. Je vis. J'existe.

Approcher telle une ombre, parfaitement silencieux, rester en retrait et surtout ne pas se faire voir. J'ai la même silhouette que ces porteurs de fusils. Pourtant je viens profondément en paix chez eux, pour contempler la vie, le beau, chercher l'ultime secret.

Ces moments seront gravés dans ma mémoire. Je me souviens exactement de chacun d'eux durant ces quarante dernières années. Le vent, l'odeur de l'humus, la lumière ... tout est ancré à jamais en moi.

Mes optiques me permettent de me rapprocher encore plus près d'eux. Pour devenir complice à leur insu. Mon espèce leur fait peur. J'ai honte.

La lumière se lève. Mon téléobjectif se dirige très doucement vers eux pour préparer la danse de la lumière. Cela peut durer des heures. Le temps s'arrête. C'est une fois de plus la fête.

Puis je m'efface suite à ce spectacle incroyablement beau et fort. Me retirer en paix, sans rien déranger. Tout reste intact. Sans aucun effroi.

De retour chez les miens, je me précipite sur mon écran pour célébrer une seconde fois la vie.

Ces images, je les montrerai pour partager ces moments précieux.

Chance. »

Fleurs du printemps

Annick MALDAGUE



Nivéole, jonquille, anémone
éclairent de leurs reflets imagés
les ombres de nos hivers.
Ecloses,
elles murmurent un humble chant
et illuminent nos printemps.



Réunion de la Commission Permanente de l'Environnement

Vendredi 15 novembre 2024 à Sohier

Participants : Véronique et Damien DELVAUX DE FENFFE, Daniel TYTECA, Henri DE LAMPER, Michel MALDAGUE, Michel GOVAERTS, Jean-Claude LEBRUN. Synthèse Damien DELVAUX.

Points discutés :

1. Parc solaire à Wanlin

Une enquête publique a été ouverte concernant un projet de centrale photovoltaïque de Wanlin sur le site de la zone de dépendance d'extraction de l'ancienne briqueterie de Wanlin. Michel MALDAGUE y a réagi au nom des NHL dans les termes suivants :

« La Commission Permanente de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse a analysé la demande de permis concernant la construction d'une centrale solaire photovoltaïque rue de Focant à Wanlin.

Après analyse de ce dossier nous aimerions formuler les remarques suivantes :

Milieu biologique :

- Ce projet de centrale est situé juste à côté d'une zone Natura 2000 de grand intérêt biologique. Le choix de cette implantation n'est donc pas compatible avec l'activité d'une centrale solaire photovoltaïque. Ce terrain représente en effet une zone complémentaire indispensable au bien-être et à la circulation des espèces fréquentant la parcelle Natura 2000. D'autant plus que la centrale solaire sera clôturée intégralement, ne permettant plus le déplacement de plusieurs mammifères. Ceci représenterait donc une perte importante d'habitat pour de nombreuses espèces. Le maillage écologique entre la zone Natura 2000 et la vallée proche du Biran (comportant de nombreuses zones naturelles protégées) serait brutalement interrompu, permettant difficilement les échanges indispensables à une biodiversité préservée. Les oiseaux fréquentant la zone seront également impactés. L'avifaune locale ainsi que migratrice seront également lourdement impactées aussi bien en phase de travaux qu'en phase d'exploitation.
- Les panneaux solaires peuvent attirer les insectes aquatiques, tels que les Epheméroptères, les Trichoptères, les Diptères Dolichopodidés et Tabanidés. Vu la zone Natura 2000 proche, un risque d'un impact (avec ses conséquences) nous paraît significatif.
- Un projet photovoltaïque ne devrait jamais se situer dans une parcelle de ce type. Nous préférons plus logiquement des aménagements sur des infrastructures (bâtiments, parkings, hangars, ...)
- La zone, actuellement dédiée à l'élevage, est partiellement située en Zone d'Extension d'Extraction. Elle est néanmoins parfaitement réintégrée dans un ensemble agricole et la zone n'est plus promise à l'extraction vu l'arrêt complet de l'argilière : son statut au plan de secteur en devient désuet.
- Ce projet n'a pas fait l'objet d'une étude d'incidence rédigée par un bureau d'étude certifié par la Région Wallonne. Selon nous, la rédaction de ce dossier ne comporte aucun inventaire des espèces vivant actuellement sur la parcelle projetée. Aucune analyse non plus des espèces vivant dans les zones contiguës au projet. Le dossier présenté, selon nous, est rédigé par une personne non habilitée à entreprendre un travail en profondeur, neutre et objectif.
- Sur le plan paysager, la parcelle visée est contiguë à un périmètre ADESA reconnu. Ceci constitue selon nous un non-sens par rapport au fondement d'une zone paysagère de qualité. Les installations projetées ne pourront que défigurer ces paysages (mitage). Les haies prévues par le promoteur du projet ne permettent pas de compenser ces pertes vu la perte de feuillage hivernale ainsi que la limitation de hauteur de ces haies pour des raisons de rentabilité photovoltaïque.
- Ce projet comporte quelques volets de «verdissement» de la zone selon nous trompeurs. Quelques arbres fruitiers et quelques arbustes ne compenseront jamais la perte de biodiversité évoquée précédemment.
- Nous émettons également quelques inquiétudes au sujet de la profonde modification de l'écoulement des eaux suite à la pose de ces nombreux panneaux. Le ruissellement des eaux pluviales favorisera des zones

d'infiltration préférentielles favorables à la production de lixiviats. Cette problématique devrait être abordée dans une étude scientifique analysant en profondeur les conséquences quant à l'infiltration de ces eaux sur cette parcelle.

- Nous constatons qu'aucune étude d'incidence n'a été faite suite à l'augmentation de température de quelques degrés de l'air à proximité des panneaux. (Albedo faible) Non loin d'une zone Natura 2000 ainsi que d'un village cet aspect devrait impérativement être envisagé.
- Nous constatons qu'aucune étude de tracé des lignes électriques (aériennes ou souterraines) n'a été faite. Ceci laisse la porte ouverte à faire passer éventuellement ces câbles à des endroits inadéquats et dès lors perturber fortement l'environnement biologique et humain. Le transport d'électricité provenant d'un champ solaire ou éolien se fait toujours en moyenne ou haute tension. Il n'y a eu aucune étude liée à la mise en place de ces installations de transport d'électricité et des conséquences sur l'environnement biologique et humain.

Milieu humain :

- Ce projet a-t-il été présenté aux habitants concernés ? La population a-t-elle pu exprimer ses remarques suite à ce projet ? Les autorités telles que le DNF ont-elles pu donner leur avis ?
- Ce projet ne devrait pas se situer juste à côté d'un village non loin d'habitations.
- Aucune étude de tracé des lignes électriques (aériennes ou souterraines) n'est proposée. Ceci laisse la porte ouverte à faire passer éventuellement ces câbles devant des habitations. Ce dossier nous paraît à ce stade incomplet étant donné qu'il est toujours à l'étude chez ORES.
- Aucune étude quant aux nuisances sonores certaines liées à la présence d'un onduleur. Ces installations peuvent être source de bruit.

Vu l'impact important sur l'environnement biologique et humain, l'absence d'un dossier rédigé par un bureau d'étude agréé par la Région Wallonne, nous remettons un avis défavorable pour ce projet. »

2. Parc éolien de Tellin

Suite du point abordé lors de la Commission Environnement du 9 août 2024 (Barbouillons n° 328, pp. 34-35). Michel MALDAGUE nous informe qu'une étude d'incidence est en cours. Lorsque l'enquête publique sera publiée, il faudra réagir rapidement et efficacement. Le comité estime que ce projet aura un gros impact paysager. Il est aussi préoccupé par la proximité du projet avec le couloir de migration d'oiseaux de Honnay.

3. Note adressée au DNF par Daniel et Marc

Voir la note insérée dans les Barbouillons (pp. 39-42).

4. Enquête publique et décision du Collège communal de Wellin concernant la demande d'urbanisme à Sohier (mare)

Le comité a été averti par une habitante de Sohier de la demande d'urbanisme pour la construction d'un complexe d'habitation et de gîtes de vacances qui pourrait impacter la mare de Sohier que les NHL ont aidé à préserver. En réaction à l'enquête publique, la lettre suivante a été envoyée.

« Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été informés d'un projet de construction d'une seconde résidence et d'un gîte de 8 personnes à Sohier. Dans le cadre de l'enquête publique en cours, nous vous prions de noter les observations suivantes faites par l'asbl Les Naturalistes de la Haute-Lesse en rapport avec ce projet.

La parcelle choisie pour ce projet se trouve à proximité immédiate d'une mare dont le site a fait l'objet de nombreuses études des NHL et de très nombreuses activités d'inventaires, afin d'assurer la préservation et même, en son temps et avec l'aide de la Commune de Wellin, la réhabilitation de cette mare et la sensibilisation à sa grande valeur biologique.

Notre crainte concerne l'égouttage et les effluents qui pourraient impacter la mare, vu l'absence de système d'évacuation des eaux usées. Nous nous permettons d'insister sur la richesse et la fragilité écologique de cette mare. Il nous semble dès lors important de demander au promoteur de prendre cela en considération et de porter une attention particulière afin d'éviter tout risque de pollution et d'altération de la qualité de l'eau de la mare.

Avec nos remerciements pour votre attention et nos meilleures salutations,

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse,

Damien Delvaux de Fenffe, Président »

Par la suite, nous avons appris que le collège communal de Wellin a donné un avis négatif concernant cette demande.

5. Intervention de Bruno MARÉE lors de la soirée de contact avec les candidats aux élections communales

Rochefort – Centre Culturel – rencontre avec les candidats aux élections communales.

Le 2 octobre dernier, dans le cadre des élections communales du 13 octobre 2024 et à l'initiative du centre culturel de Rochefort et du petit théâtre de la grande vie, il a été organisé au centre culturel des Roches, une rencontre-débat au cours de laquelle des associations et des collectifs citoyens ont eu la possibilité d'interpeller le monde politique rochefortois, quelque peu redessiné depuis les dernières élections datant de 2018.

Le but poursuivi par les organisateurs était d'ouvrir un espace de dialogue entre les citoyens de Rochefort et les candidats aux élections communales dans une perspective de nourrir la démocratie.

Nous ne pouvons que saluer cette initiative démocratique intéressante, d'autant plus que les quatre listes communales de Rochefort étaient représentées, à savoir :

- « **POUR Rochefort et ses villages** », tendance P.S., emmenée par **Pierre-Yves DERMAGNE** ;
- « **MR-Intérêts Communaux** », conduite par **Julien DEFAUX**, bourgmestre f.f. sortant ;
- « **@venir Citoyen** », animée par la libérale **Corinne MULLENS** qui a choisi de s'associer avec **Thierry LAVIS** de l'**U.C.P.R.**
- « **ECOLO** », emmenée par **Françoise LEBEAU**.

Les thématiques abordées étaient liées à l'aménagement du territoire, le logement, l'environnement-biodiversité, l'eau, la vie socio-culturelle et la participation citoyenne.

Invitée par les organisateurs, notre association a désigné Bruno MARÉE pour prendre la parole en vue de rappeler quelque peu à nos candidats-mandataires politiques leur devoir en matière de gestion responsable de notre patrimoine naturel et de la qualité de vie des citoyens.

Ci-après le texte écrit et lu par Bruno MARÉE.

A noter aussi la présence à la soirée de quelques citoyens-naturalistes de la Haute-Lesse.

Henri DE LAMPER

Photo : Michel GOVAERTS

Interpellation par Bruno MAREE au nom de l'asbl Les Naturalistes de la Haute-Lesse.



Interpellation ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITE par Bruno MARÉE, Les Naturalistes de la Haute-Lesse

Contextualisation

La commune de Rochefort bénéficie d'un environnement naturel assez remarquable, une « richesse biologique » reconnue, une biodiversité qui, malheureusement, depuis des décennies, est souvent mise à mal par les activités humaines.

Si le monde politique n'a guère d'emprise directe sur cette biodiversité, il détient toutefois les clés d'une saine gestion d'un ensemble de domaines qui relèvent de ses compétences et qui impactent cette biodiversité :

- la gestion des forêts
- la gestion cynégétique (nourrissage, clôtures,...)
- les modes de productions agricoles (protection des haies, recours aux pesticides,...)
- tout ce qui concerne l'aménagement du territoire et la délivrance des permis de bâtir et d'exploiter
- les règlements communaux d'urbanisme des zones résidentielles, commerciales et industrielles
- l'exploitation des carrières
- la préservation des berges, des lisières forestières, des bords de routes ou des excédents de voirie
- l'épuration des eaux de surface
- les aménagements urbains qui voient disparaître des arbres en plein centre ville de Rochefort malgré l'opposition des citoyens, comme ce fut le cas avec la rénovation du Square de l'Amicale.
- ... ou le modèle d'un tourisme de masse tel qu'il se développe à Han-sur-Lesse avec un impact désolant sur le cadre de vie rural des habitants et sur les caractéristiques environnementales exceptionnelles du massif de Boine et de la Chavée de la Lesse !

Question

Pensez-vous important, voire prioritaire, d'intégrer cette notion de préservation de la biodiversité dans les décisions concernant les domaines relevant de vos prérogatives ?

Dans lesquels principalement ?

Et de quelle manière ?

Bruno MARÉE

6. Bois de la Héronnerie

Mr. NIHON a fait appel à la décision du conseil d'état concernant l'avis négatif rendu dans le dossier des Antennes de Lessive (voir Barbouillons précédents). Le rapport de l'auditeur du Conseil d'Etat est favorable à Mr. NIHON en proposant d'annuler la décision de W. BORSUS (et donc d'accepter le recours de Mr. Nihon contre le refus de permis). Le Collectif des Antennes de Lessive avec l'aide de leur avocat a rédigé une réplique au Conseil d'Etat. A suivre...

Courrier adressé au Département de la Nature et des Forêts (DNF) et à la Commission Consultative de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales

Propositions au DNF pour une gestion responsable des sites naturels majeurs en Lesse et Lomme

Daniel TYTECA et Marc PAQUAY

En tant que naturalistes expérimentés, habitant la région de Lesse et Lomme, collaborant déjà occasionnellement aux activités du DNF, nous souhaitons offrir nos services et suggestions en vue d'une gestion et d'une restauration des sites naturels qui soient responsables et adéquates. En nous adressant au DNF, nous mettons l'accent sur quelques sites qui dépendent de ses compétences, directement (RND, sites du domaine public) ou indirectement (SGIB importants, non encore reconnus comme RND, mais placés de fait sous la supervision du DNF, parfois avec le concours d'une association, comme le sont par exemple le Tienne Saint-Inal ou le Tienne du Borquet), à l'exclusion des sites en propriété d'associations (Natagora, Ardenne & Gaume, Naturalistes de la Haute Lesse, Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux ...). Dans cette note nous mettons l'accent sur quelques sites riches en **espèces végétales patrimoniales**, en particulier les **orchidées**, en tant qu'espèces-parapluies, dont la présence indique un site à biodiversité élevée, et constitue parfois la raison principale de la désignation comme zone protégée.

A l'instar de l'Entre-Sambre-et-Meuse, notre région est particulièrement riche en sites naturels, au sein desquels les pelouses calcicoles occupent une place de premier plan. Malheureusement, force est de constater que la prise en main de nos sites de L&L ne suit pas toujours une aussi bonne conduite que dans cette autre région, qui, il est vrai, bénéficie de la désignation, d'abord comme Parc Naturel, ensuite et récemment, comme Parc National, impliquant la mise à disposition de moyens, tant financiers qu'humains, permettant la mise en œuvre de stratégies de conservation ambitieuses.

Il convient également de reconnaître ces particularités et notamment orienter, autrement qu'actuellement, les activités proposées au public, qui risquent de mettre à mal la sauvegarde de ces sites pour les générations futures. Dans certaines situations, les options de gérance des sites ont été prises en dépit du bon sens qui doit gouverner la gestion de biotopes particulièrement précieux. Les sites commentés ci-après, pris comme exemples particulièrement représentatifs, se trouvent sur les communes de Rochefort et de Houyet.

Avant de commencer, nous voudrions souligner que nous sommes bien conscients du sous-financement et du manque de personnel récurrents dont souffre le DNF, comme pas mal d'autres services administratifs de la Région. Et nous souhaitons aussi saluer la grande conscience et le sens des responsabilités qui caractérisent bon nombre de ses représentants. Mais il nous apparaît aussi que dans certains domaines, l'apport de compétences extérieures et un esprit davantage ouvert aux discussions sont de nature à combler certaines lacunes.

- **Hour**, prairie d'**Happe Tortia**, RND (commune de Houyet).
Prairie semi-naturelle particulièrement riche en *Anacamptis morio*, gérée par fauchage tardif. →

La prairie a été érigée en RND principalement pour l'espèce visée. Le site contenait une grande quantité de plantes et, avec les prairies environnantes, constitue sans doute le site le plus important pour cette orchidée en Wallonie (estimation autour de 15 à 20.000 plantes fleuries, variable suivant les années).



Nous constatons que, depuis plusieurs années, la population de la RND diminue graduellement d'année en année. Ce fait est lié à une mauvaise gestion de la prairie : fauche trop tardive, ramassage incomplet du foin, zone refuge mal positionnée, au beau milieu du pré. Cette accusation sur la gestion est démontrée par le fait que les populations de l'orchidée sont en augmentation sur les parcelles voisines, fauchées traditionnellement de mi-juin à mi-juillet.

Cela fait au moins deux ans que la fauche est trop tardive et cette année est un record : fauche entre le 15 et le 20 septembre ! Pour une espèce des prés de fauche traditionnels, comme l'est *A. morio*, cela nous paraît beaucoup trop tardif. Par ailleurs, le positionnement de la zone refuge en plein milieu de la parcelle, fixé une fois pour toutes, réduit encore davantage les possibilités de floraison d'*A. morio*, ainsi que des autres plantes à fleurs. Il faut noter également de gros dégâts (ornières) ainsi qu'un manque de ramassage de foin qui, laissé sur place, va enrichir le sol par endroits.

Pour nous, cela relève d'un manque de suivi de la gestion par le DNF, phénomène hélas constaté aussi pour d'autres RND ... Nous préconisons plutôt une fauche moins tardive, idéalement aux alentours du 15 juillet, et un positionnement variable de la zone refuge d'année en année.

- **Pesire**, petite pelouse (+/- 1 ha) allongée (+/- 250m x 40m), enchâssée entre une plantation de pins et une culture de maïs, dont elle est séparée par une haie sur presque toute la longueur. Fait partie de la RND de Lesse et Lomme (RND 6171).

Cette pelouse se caractérise notamment par la présence d'une importante station (de l'ordre de 300 pieds les bonnes années) d'*Orchis simia*, comparable à la population du Gros Tienne (voir ci-après), et à ce titre l'une des deux seules populations importantes de Lesse et Lomme. Cette espèce, en limite d'aire, doit absolument être protégée activement dans toutes ses stations de notre région, ce qui malheureusement est encore loin d'être le cas. D'autres espèces patrimoniales sont présentes sur le site (p.ex. *Ophrys apifera*, *Platanthera chlorantha*, ...).

Ici à Pesire, cela fait deux ans que la prairie n'a plus été fauchée, ce qui est particulièrement dommageable pour la population d'*Orchis simia*. Traditionnellement, auparavant la prairie était fauchée alternativement sur deux bandes disposées longitudinalement : une année, la bande du côté culture, l'autre année, la bande du côté pinède, ce qui assurait d'excellentes conditions pour l'espèce ainsi que pour d'autres espèces végétales présentes, ainsi que pour les représentants de la microfaune.



Et par-dessus le marché, cette année (2024), l'exploitant de la parcelle de maïs n'a rien trouvé de mieux que d'accumuler ses déchets de maïs sur la pelouse !! Il est absolument urgent de reprendre cette parcelle en main.

- **Gros Tienne**, réserve RND faisant partie de la RND Lesse et Lomme (n° 6171). Traitée par gestion mécanique annuelle (fauche et débroussaillage).

←

Il s'agit d'un site majeur de la conservation de la nature dans notre région, très connu de nombreux naturalistes, qui viennent le visiter notamment pour ses importantes populations d'orchidées : pas moins de dix-sept espèces recensées à ce jour, un record pour la région et sans doute pour l'ensemble de la Wallonie. Parmi celles-ci, on observe entre autres l'épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), dont c'est pratiquement la seule population consistante pour toute la Région wallonne, malheureusement fluctuante et actuellement en recul depuis quelques années (voir *Barbouillons* n° 327, p. 45). D'autres espèces patrimoniales sont observées ici, notamment l'inule à feuilles de saule (*Inula salicina*) et la chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), qui trouvent ici aussi une de leurs très rares stations en Wallonie. Le site est également fréquenté pour son entomofaune, notamment pour les lépidoptères (voir par exemple *Barbouillons* n° 312, p. 52).

Le problème ici n'est pas la gestion ou l'absence de gestion (fauche et débroussaillage mécanique, assurées par l'ASBL Ardenne & Gaume, par secteurs alternativement couverts de trois en trois ans, épaulée par des bénévoles pour le ramassage et l'enlèvement des produits de la coupe : parmi ces bénévoles, les Naturalistes de la Haute-Lesse et le SEMO – Studiegroep Europese en Mediterraane Orchideeën). C'est la **sur-fréquentation** du site qui pose un problème majeur. Il conviendrait de prendre deux mesures essentielles, visant à **informer** et **canaliser** le public. Des panneaux adéquats pourraient être installés à l'entrée du site, informant le public sur son intérêt et sa fragilité ; mais surtout, il conviendrait de limiter l'accès aux zones sensibles, par exemple en canalisant le public, au moyen de clôtures basses comme cela se pratique dans certaines réserves chez nous (p.ex. à Turmont – voir ci-après) et ailleurs. Chaque année en effet, on constate des dégâts importants à certains lieux sensibles, comme celui où s'observe la micro-population d'hybrides entre *Ophrys fuciflora* et *O. apifera*, connue depuis 2014 (voir p.ex. *Barbouillons* n° 319, pp. 35-38). Cette population paie chaque année un lourd tribut, en sacrifiant ses individus les plus chétifs à la rage photographique des amateurs qui privilégient les individus spectaculaires ! Par ailleurs, la micro-population d'*Epipactis microphylla* subit également les mêmes ravages, par piétinement et tassement du sol par les amateurs insatiables, avec la circonstance aggravante que la plante est peu visible et particulièrement fragile.

La mise en place de systèmes de pérégrination adéquats devrait être discutée entre interlocuteurs concernés (DNF, naturalistes, scientifiques ...).

- **Sur Haurt** (Ave) – ancienne pessière riche en Orchidées et autres plantes calcicoles – Ces habitats ont été sacrifiés sur l'autel de la lutte contre les scolytes. Comment envisage-t-on de gérer / restaurer ce site ??

Lors d'une réunion de la CCGRND de Dinant, le 11 juin 2021, nous avons attiré l'attention des participants sur l'intérêt de cette zone (« Sur Haurt ») où, de façon insolite, une plantation d'écéas sur sol calcaire givétien abritait d'étonnantes populations de six espèces d'orchidées, avec quelques hybrides, ainsi que diverses autres plantes calcicoles (*Digitalis lutea*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Daphne mezereum*, ...) et tout un cortège de champignons. Après cette réunion, « en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire », cette zone fut débarrassée de ses écéas, en application de la loi obligeant l'élimination des arbres atteints par les scolytes. On peut se demander combien de temps ce biotope aurait résisté si on n'en avait pas porté connaissance au DNF à l'occasion de cette réunion ... (voir *Barbouillons* n° 316, pp. 37-38). On pouvait croire alors que la question était close, puisque la coupe d'écéas avait été relativement modeste à cette époque, épargnant une bonne partie du biotope. Las ... en mai 2024, la quasi-totalité restante fut à son tour débarrassée de ses écéas (*Barbouillons* n° 327, p. 55). La Loi sur la protection des espèces a dû encore reculer devant la Loi « anti-scolytes » ... Le biotope de ces populations d'espèces protégées, certes artificiel, a donc dû céder le pas à une réglementation certes elle aussi surannée.

On aurait pu ici s'inspirer d'une situation semblable dans le Parc National de la Forêt Bavaroise, où le choix délibéré a été de ne pas intervenir face à la survenance du fléau que représentent les scolytes. Cela fut hautement bénéfique, puisque « Le choix de laisser la nature se développer selon ses propres lois s'est avéré une réussite et la forêt bavaroise est plus vivace que jamais » (op. cit.). Nous nous posons maintenant la question de savoir quelle va être la suite : certes (à nouveau), on ne va pas envisager de replanter le site en écéas. Mais quelle solution adopter alors ? On pourrait opter pour la solution consistant à ne rien faire et à laisser le site se reboiser spontanément, en espérant que les restes des orchidées et autres plantes, rhizomes, tubercules, graines, et le mycélium de la population fongique, vont permettre à ces espèces de se rétablir et prospérer dans le biotope reconstitué, ou bien, si la décision est de replanter, le faire de manière réfléchie en tenant compte de cette situation préexistante. Nous souhaitons évidemment participer à de tels pourparlers.

- Situation du **Bois de Hart**, au sud du Gros Tienne (Rochefort), évoqué dans un dossier datant de 2004 ...

À une époque où l'Union européenne décide d'accroître significativement les surfaces protégées sur son territoire, où la Wallonie décide de faire de même, et où le DNF est en recherche de nouveaux territoires susceptibles d'être mis en réserve, nous voudrions ici faire resurgir une ancienne proposition que nous avons émise, déjà, en janvier – mars 2004. Celle-ci concerne le Bois de Hart, localisé au sud-est de Lavaux-Sainte-Anne, juste au sud et non loin du Gros Tienne dont on a parlé plus haut. Nous avions à l'époque découvert un ensemble exceptionnel d'orchidées, qui n'est pas sans rappeler ce qu'on observe au Gros Tienne, avec notamment des populations fournies d'*Orchis purpurea* et d'*O. simia*, avec quelques pieds de leur hybride. Cette sauvegarde devait passer par

le défrichement et le déboisement d'une parcelle assez conséquente, de l'ordre de 4 à 5 hectares, qui ne feraient que rendre à ce territoire un aspect qu'il avait il n'y a pas si longtemps, au vu des espèces encore présentes. →

Malheureusement cette proposition est tombée depuis lors dans l'oubli, et les populations d'orchidées ont plutôt eu tendance à régresser, vu le reboisement spontané. Nous supposons qu'il n'est pas trop tard et suggérons qu'il soit à nouveau porté attention à cet espace, qui avec la zone alluviale qui le borde juste au sud, avec une riche population de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*, malheureusement victime des surpopulations de sangliers), constitue un ensemble absolument exceptionnel.

Voir la note « Dossier soumis en vue de la sauvegarde de la partie nord-est du Bois de Hart », Daniel TYTECA et Marc PAQUAY, janvier – mars 2004, que nous joignons en attaché du présent dossier.

Nous voudrions compléter ce dossier – certes long mais néanmoins très loin d'être exhaustif ! – par l'évocation d'une situation qui ne concerne plus particulièrement les orchidées.



- **Grignaux, Turmont, Belvédère** : trois RND situées aux environs d'Ave-et-Auffe et de Han-sur-Lesse, faisant partie de la RND 6171 de Lesse et Lomme, abritant notamment des pelouses principalement xérophiles, avec des riches populations d'espèces patrimoniales comme *Pulsatilla vulgaris*, *Galatella (Aster) linosyris*, *Veronica prostrata*, *Dianthus carthusianorum*, ...

Notre souci est ici à nouveau la sur-fréquentation de ces trois sites, à un point tel que les populations d'espèces végétales patrimoniales qu'ils abritent sont sur la voie de la régression. Cela est largement dû à la publicité qui en est faite dans les itinéraires touristiques accessibles notamment sur Internet. Prenant le site des Grignaux comme exemple, la population autrefois très riche d'anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*) a vu récemment ses effectifs régresser de façon très sensible (voir *Barbouillons* n° 327, pp. 15-17). De façon plus générale, l'ensemble du site montre une nette rudéralisation de la végétation, liée au piétinement excessif ; à cela s'ajoute la fréquentation du site par des chamois (!) échappés du Parc animalier de Han-sur-Lesse. La situation n'est guère bien meilleure à Turmont et au Belvédère, ce dernier en outre particulièrement attractif par ses aspects paysager et géologique.

Nous voudrions plaider pour que l'on arrête de faire pour ces sites des suggestions de banales balades touristiques. Ces sites sont avant tout majeurs dans l'optique de la conservation de la nature. Il doit être possible de concilier tourisme responsable et conservation de la nature, dans une optique où l'on s'efforcera de sensibiliser et d'éduquer le public dans le sens d'une plus grande responsabilité. Il faudrait donc prévoir, sur place, des dispositifs favorisant l'information et la canalisation du public, comme proposé pour le Gros Tienne. Des clôtures légères sont déjà en place à Turmont, et nous croyons qu'il serait bon d'en établir sur les deux autres sites.

- Situation générale du **pâturage** comme méthode de gestion des pelouses calcicoles

Enfin, nous terminons par une remarque générale sur le pâturage par les ovins, largement pratiqué en Lesse et Lomme. Dans certains cas, on assiste à une « sur-gestion » plutôt qu'à une gestion raisonnée et raisonnable. Nous pensons notamment aux parcelles autour du Belvédère qui sont un peu surpâturées, entrant ainsi dans un mode de gestion « agricole ». On notera également que l'éperon rocheux du Rocher Serin a été trop fortement débroussaillé de quelques arbustes intéressants (p. ex. *Prunus mahaleb*). Nous pensons qu'il faut veiller à maintenir des petits ligneux sur les sites emblématiques, en vue de sauvegarder l'entomofaune absolument remarquable et indispensable de ces lieux.

Daniel TYTECA
Rue Long Tienne, 2
5580 Ave-et-Auffe
0497/466.331
daniel.tyteca@uclouvain.be

Marc PAQUAY
Rue de Focant, 17
5564 Wanlin
0470/89.29.28
paquaymarc@skynet.be

Travaux de nos membres

Un épipactis très, très tardif à Hosivau, Wavreille

Daniel TYTECA et Philippe MARIAMÉ

Il n'est pas coutume de prospecter à la recherche d'orchidées en automne dans notre région, encore moins fin octobre ! Pourtant, il vaut toujours la peine de garder un œil, car comme le dit souvent l'un d'entre nous (DT), « on ne cherche pas des orchidées ; on les trouve ! » ou encore, « on ne trouve des orchidées que quand on ne les cherche pas ». C'est ce qu'a fait l'autre d'entre nous (PM), au cours d'une de ses innombrables et mémorables excursions sur notre beau territoire. Rappelons que PM est un traqueur patenté d'orchidées, puisqu'il a entre autres découvert la deuxième population connue en Lesse et Lomme de l'épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), au Banalbois, comme relaté dans nos pages il y a quelques années.

Le 24 octobre, PM se baladait donc aux environs du lieu dit Hosivau, non loin des rochers et du point de vue de Griffaloux, à l'ouest de Wavreille. Quelle ne fut pas sa stupéfaction de tomber sur une petite station d'épipactis en pleine floraison ! A cette époque, nous sommes, en effet, à peu près trois mois après la fin de la floraison de l'épipactis à feuilles larges (*Epipactis helleborine*), qui était sans doute le seul candidat à l'identification de la plante, vu ses caractères morphologiques. Le lieu était lui aussi tout à fait conforme aux exigences de l'espèce (bord de chemin forestier, dans un bois de chênes-charmes, non loin de la lisière).

Retournés ensemble sur les lieux le 28 octobre, nous avons bien constaté que la plante était bien fleurie, environ à hauteur du milieu de l'inflorescence, et portait encore des boutons qui, si d'aventure la floraison se poursuivait, assurerait des fleurs fraîches jusque, qui sait, fin novembre, voire plus tard !? Elle était en tout cas toujours en fleurs le 3 novembre. Deux autres plantes dans le voisinage immédiat étaient à peu près au même stade d'avancement, mais leurs fleurs n'étaient pas aussi « jolies » (si on peut dire) que celles de la première plante. En regardant de plus près les fleurs, on s'aperçoit qu'elles sont bien pourvues de pollinies en bonne et due forme, bien compactes, mais que celles-ci auront sans doute du mal à être emportées par un hypothétique insecte visiteur : le rostellum était en effet bien noirci, plus que probablement inefficace, empêchant l'insecte de mener à bien sa mission. L'autopollinisation paraissait bien improbable également, en raison de l'aspect particulièrement ferme et compact des pollinies, comme enfermées par la structure environnante. En passant, sur le gros plan de la page suivante, on devine le pédicelle rosé de la fleur de gauche, ce qui permet de bien confirmer l'appartenance de la plante au groupe d'*Epipactis helleborine*.

On peut alors s'interroger sur les causes d'un aussi flagrant retard dans la floraison. DELFORGE (1996) a rapporté un cas assez similaire de plantes d'*Epipactis helleborine* qui ont fleuri dans un jardin de l'agglomération bruxelloise vers la mi-octobre de 1994. L'auteur faisait état de deux types de causes possibles : d'un côté, le dépôt d'un « herbicide sélectif favorisant les monocotylédones » au début du mois de juin, et d'un autre côté, surtout et plus explicitement, des circonstances climatiques particulières : « Apparemment, la sécheresse caniculaire de l'été, suivie de fortes précipitations, a fonctionné pour ces *Epipactis* comme un cycle annuel complet puisque la croissance estivale des hampes fleuries une année semble dépendre des précipitations de l'automne de l'année précédente » (DELFORGE 1996). Nous avons connu des circonstances climatiques quelque peu similaires en 2024, avec des épisodes chauds et secs début juin, suivis d'un temps pluvieux à souhait à partir de la fin juin et une bonne partie de l'été. La plasticité et l'adaptabilité de l'espèce ont fait le reste, mais alors on peut s'interroger sur les raisons qui font que ce phénomène n'ait pas été observé dans d'autres localités de notre région. Et le rôle éventuel de substances chimiques utilisées est difficile à établir : d'une part, nous ne connaissons personne d'assez fou pour venir déverser à cet endroit d'éventuels herbicides ; par ailleurs, une zone cultivée (et donc potentiellement traitée par produits chimiques) est bien présente au nord-est, au-dessus de la station de notre épipactis, dont elle n'est séparée que par une étroite bande boisée, mais est-ce suffisant pour affecter la plante ?

Mystère ! A vos observations, notes, mesures, photos, ...

Référence

DELFORGE P. 1996. Note sur deux *Epipactis* de la Région bruxelloise. *Natural. belges* **77** (Orchid. 9) : 218-223 (www.orchidelforge.eu).



L'épipactis tardif de Hosivau, Wavreille, 28 octobre 2024 (photos D. TYTECA). ↑ On devine la plante à l'avant-plan, en bas à gauche.

Inflorescence de la plante principale →

↓ Gros-plan des fleurs, où l'on voit le rostellum noirci et les pollinies bien compactes, « enfermées ».



Informations aux membres

Liste des membres effectifs 2024 (58)

Les personnes qui sont en règle de cotisation et qui ont participé à au moins deux activités NHL sur l'année. Ces personnes auront le droit de vote à l'AG 2024. Si vous pensez être dans les conditions et que vous ne vous retrouvez pas dans la liste ci-dessous, veuillez nous en faire part au plus tôt, merci à tous.

AMORY	Bénédicte	LERNO	Béatrice
BORREMANS	Hugues	LIBERT	Imelda - Jeannine
CHABOTTAUX	Fabienne	LIEGEOIS - ORIGER	Sandrine
DE BECKER	Patricia	LOUVIAUX	Michel
DE BRABANDERE	Noëlle	MALDAGUE	Michel
DE HEYN	Georges	MALDAGUE	Annick
DE HEYN - CARTHE	Martine	MANNAERT	Pierre
DE LAMPER	Henri	MANNAERT - WECKX	Martine
DE VUYST	Tony	MAREE	Bruno
DEHEM	Christophe	MISONNE	Joseph
DELVAUX de FENFFE	Damien	MISONNE - LEMERCIER	Anne
DELVAUX de FENFFE - LEMERCIER	Véronique	NOLLEVAUX	Benoît
d'OCQUIER	André	NOULARD	Jean-François
DRICOT	Sophie	NOULARD - WEYEMBERGH	Gisèle
DUBRAY	Jean-Claude	PAQUAY	Marc
GELIN	Arlette	PAQUAY - BRENU	Claire
GENDEBIEN	Michelle	PEETERS	Dominique
GIOT	Jean-Louis	PEETERS-WATERKEYN	Louise
GOVAERTS	Michel	PETRE	Jean-Pierre
HAUGLUSTAINE	Maggy	PIERRET	Dany
HENDRIX	Sarah	ROUSSEAU	Corentin
HOYOIS	Philippe	STORDER	Yves
LEBECQUE	Patrick	TYTECA	Daniel
LEBRUN	Jean-Claude	TYTECA - ANTHOINE	Brigitte
LECOMTE	Marie	VASSEUR	Monique
LEMAIRE	Anita	VASSEUR	Philippe
LEMERCIER	Eric	VOGLAIRE	Thibault
LEMERCIER	Martine	VOGLAIRE - HILGERS	Myriam
LEMERCIER - LEJEUNE	Martine	WEYLAND	Françoise

Du 14 au 30 mars 2025, les Journées wallonnes de l'Eau !

C'est un rendez-vous incontournable du printemps le long de nos cours d'eau... Au programme : des activités organisées partout en Wallonie par les Contrats de rivière et leurs partenaires. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir nos rivières et la vie qui s'y développe et de comprendre, aussi, l'importance de les préserver.

Infos : www.journeeswallonnesdeleau.be

Courriel : jwe@crlisse.be

Tél. : 084/222.665



Liste des membres cotisants 2024 (166) arrêtée au 4 décembre 2024

NOM	Prénom	CP	Localité	NOM	Prénom	CP	Localité
AMORY	Bénédictte	1150	WOLUWE-St.-PIERRE	LEBECQUE	Patrick	5101	ERPENT
ARNAUD	Catherine	1435	MONT-SAINT-GUIBERT	LEBRUN	Eric	4500	WANZE
BERTRAND	Edith	5560	MESNIL - Eglise	LEBRUN	Jean-Claude	6890	VILLANCE
BORREMANS	Hugues	1040	BRUXELLES	LEBRUN - MOREAS	Geneviève	4500	WANZE
BRANDELEER	Marie-Noëlle	1170	WATERMAEL-BOITSFORT	LECLERCQ	Michel	5580	HAN-SUR-LESSE
BURNOTTE	André	6800	NEUVILLERS	LECLERCQ	Dominique	5580	HAN-SUR-LESSE
CALLEBAUT	Delphore	1030	BRUXELLES	LECLERCQ	Aurore	5580	HAN-SUR-LESSE
CALLEBAUT - MOULRON	Thérèse	1030	BRUXELLES	LECOCQ - GILLET	Lambert	5503	SORINNES
CAUWE	Francisca	5340	GESVES	LECOMTE	Gérard	5171	PROFONDEVILLE
CHABOTTAUX	Fabienne	5580	HAN-SUR-LESSE	LECOMTE	Jeanine	5171	PROFONDEVILLE
CLESSE	Bernard	5600	FAGNOLLE	LECOMTE	Marie	6950	MASBOURG
CONTI	Jean-Marc	4040	HERSTAL	LEFEVRE	Claude	6001	MARCINELLE
COURTOIS	Olivier	1310	La HULPE	LEMAIRE	Anita	5573	BEAURAING
COURTOIS	Géraldine	1310	La HULPE	LEMERCIER	Eric	5620	MORVILLE (FLORENNE)
COURTOIS	Anne-Maud	1311	La HULPE	LEMERCIER	Martine	1300	WAVRE
COURTOIS - DELPELCHIN	Brigitte	1310	La HULPE	LEMERCIER - LEJEUNE	Martine	5620	MORVILLE (FLORENNE)
DAVID	Fils	6953	FORRIERES	LERNO	Béatrice	9240	ZELE
DAVID	Michel	6953	FORRIERES	LIBERT	Imelda	1150	BRUXELLES
DAVID - LONCHAY	Elise	6953	FORRIERES	LIEGEOIS - ORIGER	Sandrine	5560	CIERGNON
DE BECKER	Patricia	5361	HAMOIS	LOUVIAUX	Michel	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
DE BRABANDERE	Noëlle	6890	REDU	LOUVIAUX - LEFEVRE	Isabelle	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
DE HEYN	Georges	6920	FROIDLIEU - WELLIN	MALDAGUE	Sylvain	5590	SOVET
DE HEYN - CARTHE	Martine	6920	FROIDLIEU - WELLIN	MALDAGUE	Michel	5590	SOVET
DE LAMPER	Henri	5580	HAN-SUR-LESSE	MALDAGUE	Annick	5590	SOVET
DE LATHOUWER	Claude	6929	DAVERDISSE	MALOTAUX	Eric	1370	DONGELBERG
DE LATHOUWER - MESNIL	Laure	6929	DAVERDISSE	MANNAERT	Pierre	5081	BOVESSE
DE MEESTER	Jean-Claude	6927	TELLIN	MANNAERT - WECKX	Martine	5081	BOVESSE
DE MEESTER - CHAIRDON	Marylou	6927	TELLIN	MANTESSO	Flavio	6200	CHATELET
DE VLAMINCK	Anne	6929	PORCHERESSE	MAREE	Adelin	5580	HAN-SUR-LESSE
DE VLEESCHOUWER	Michel	1390	GREZ-DOICEAU	MAREE	Bruno	5580	HAN-SUR-LESSE
DE VUYST	Tony	1050	BRUXELLES	MAREE	Constance	5580	HAN-SUR-LESSE
DEFOSSA - DELCAMBRE	Geneviève	6238	LIBERCHIES	MELIGNON	Louis	5580	ROCHEFORT
DEGROOTE	Patrick	7080	EUGIES	MERCIER	Jacques	5580	HAN-SUR-LESSE
DEHEM	Christophe	5580	ROCHEFORT	MEULEBROUCK	Yves		
DELAHAYE	Laurence	5530	GODINNE	MISONNE	Joseph	1348	LOUVAIN-LA-NEUVE
DELTOMBE	Louis	5580	LALOUX	MISONNE - LEMERCIER	Anne	1348	LOUVAIN-LA-NEUVE
DELTOMBE - BAURY	Geneviève	5580	LALOUX	MOREAU	Francy	6230	PONT-A-CELLES
DELVAUX de FENFFE	Damien	1348	LOUVAIN-la-NEUVE	MOULAERT	Nathalie	1370	DONGELBERG
DELVAUX de FENFFE	Véronique	1348	LOUVAIN-la-NEUVE	NALDI	Marco	6940	PETITHAN-DURBUY
DEMANET	Yves	5020	MALONNE	NAVEZ-MARTIG	Jean-Pierre	1180	UCCLE
DEMEUSE	Philippe	1150	BRUXELLES	NEMÉGHAIRE	Jean	1180	BRUXELLES
DEMEUSE - HACHA	Michèle	1151	BRUXELLES	NOLLEVAUX	Benoît	5580	ROCHEFORT
DEMILY	Annette	6120	JAMIOULX	NOULARD	Jean-François	1330	RIXENSART
DEMILY	Claude	6120	JAMIOULX	NOULARD - WEYEMBERGH	Gisèle	1330	RIXENSART
DEMOULIN	Philippe	4000	LIEGE	ORGIER	Claude	5560	CIERGNON
DENEF	Guy	5540	WAULSORT	ORRU	Mauro	1500	HALLE
DENYS	Luc	1050	IXELLES	ORRU - MABILLE	Marianne	1500	HALLE
DENYS - CHAPEAUX	Marie-Claire	1050	IXELLES	PAELINCK	Pierre	1030	BRUXELLES
DEVIS	Georges	6927	RESTEIGNE	PAQUAY	Marc	5564	WANLIN
d'OCQUIER	André	5580	EPRAVE	PAQUAY - BRENU	Claire	5564	WANLIN
DRICOT	Sophie	5580	ROCHEFORT	PEETERS	Dominique	5580	EPRAVE

DUBRAY	Jean-Claude	6890	REDU	PEETERS - WATERKEYN	Louise	5580	EPRAVE
DUBUS	Philippe	6060	GILLY	PETRE	Jean-Pierre	1370	PIETRAIN-JODOIGNE
DUBUS - GOFFART	Bernadette	6060	GILLY	PETREMENT	Bruno	6769	GEROUVILLE
DURANT	Jean	6032	MONT- SUR- MARCHIENNE	PIERRET	Dany	6950	MASBOURG
DURY	Philippe	5550	NAFRAITURE	PIERRICK	Bernard	7500	TOURNAI
ERS	Pierre	6681	LAVACHERIE	PREVOT	Céline	6952	GRUNE
FOUASSIN - DE MENTEN	Winnie	5561	CELLES	ROMAIN	Marie- Thérèse	5990	CINEY
GELIN	Arlette	5580	ROCHEFORT	ROOS	Jean-Paul	7890	ELLEZELLES
GENDEBIEN	Michelle	7870	Montigines Lez Lens	ROS	Gianni	4537	VERLAINE
GEORGE	Mikaël	6900	HARGIMONT	ROUARD	Michel	6470	RANCE
GEORGES	Michel	5580	EPRAVE	ROUSSEAU	Luc	5570	SEVRY-BEAURAING
GEORGES - VAN HAUWAERT	Christine	5580	ROCHEFORT	ROUSSEAU	Christophe	5730	FLOSTOY
GILLAERTS	Henri	1700	DILBEEK	ROUSSEAU	Corentin	5563	HOUR
GILLAERTS-MERX	Marianne	1700	DILBEEK	SANCHEZ	Christine	5580	EPRAVE
GIOT	Jean-Louis	6990	MARENNE	SERPAGLI	Michèle	F- 08700	NOUZONVILLE
GOVAERTS	Michel	1950	KRAAINEM	SEVRIN	Damien	5570	BARONVILLE
GROLLINGER	Bernard	5580	ROCHEFORT	SMAL	Axel	4300	WAREMME
GUIOT	Gaston	6890	VILLANCE	STORDER	Yves		
GUIOT	Chantal	6890	VILLANCE	THEATRE	Jean-Paul	4000	LIEGE
HABOUSHA	Pascal			TYTECA	Daniel	5580	AVE-ET-AUFFE
HABOUSHA - SCHLOMOL	Nathalie			TYTECA - ANTHOINE	Brigitte	5580	AVE-ET-AUFFE
HALLET	Catherine	5500	DINANT	URBAIN	Edith	6922	HALMA
HAUGLUSTAINE	Maggy	2630	AARTSELAAR	VANBELLE	Sophie	6900	MARCHE-en-FAMENNE
HENDRIX	Sarah	6920	WELLIN	VASSART	Christian	1150	BRUXELLES
HENNERESSE	Thomas	5537	BIOUL	VASSART - STAQUET	Brigitte	1150	BRUXELLES
HERENS	Stephane	1200	WOLUWE-S.-L.	VASSEUR	Monique	1200	WOLUWE-S.-L.
HEYDEN	Christian	5580	ROCHEFORT	VASSEUR	Philippe	1200	WOLUWE-S.-L.
HINDRICQ	Pascale	5552	PERWEZ-HAILLOT	VERSTICHEL	Charles	1428	BRAINE-L'ALLEUD
HOYOIS	Philippe	63380	PONTAUMUR, France	VERSTICHEL - ROUSSEAU	Marie-Claire	1428	BRAINE-L'ALLEUD
HUYGHEBAERT	Martin	7070	LE ROEULX	VOGLAIRE	Thibault	1081	KOEKELBERG
ISERENTANT	Robert	5590	CINEY	VOGLAIRE - HILGERS	Myriam	1081	KOEKELBERG
JACQUEMART	Anne-Laure	1490	COURT-st.-ETIENNE	WEYLAND	Françoise	5361	HAMOIS



Photo Patrick LEBECQUE

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt : 31 décembre 2024

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur

Editeur: D.Tyteca Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe
- 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2024 : 10 euros par personne (max 30 euros par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 20 euros (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier.

A verser au compte à partir du premier janvier : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl », 5580 Ave-et-Auffe
IBAN : BE34 5230 8042 4290 BIC : TRIOBEBB en indiquant les communications suivantes :

- « Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant »
- (Eventuellement) : « Barbouillons version papier : 20€ »

Si possible nous communiquer aussi un numéro de téléphone et une adresse email.

L'Organe d'Administration

Damien DELVAUX de FENFFE, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 97 84 10, damien.delvaux@skynet.be,

Daniel TYTECA, Vice-Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 0497 46 63 31, daniel.tyteca@uclouvain.be

Véronique LEMERCIER, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8, 1348 Louvain-la-Neuve, 0495 893 974
veronique.lemercier@gmail.com

Henri DE LAMPER, Trésorier, Rue de Rochamps, 55, 5580 Han-sur-Lesse - 0495 58 4148, hanroute@gmail.com

Corentin ROUSSEAU, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A, 5563 Hour, 0491 73 77 38,
rousseau.corentin88@gmail.com

Noëlle DE BRABANDERE, Administratrice

Dominique PEETERS, Administrateur, Rue Saint-Nicolas, 29, 5580 Eprave, 0477 227 249, dominiquepeeters@outlook.fr

L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse est reconnue comme Association régionale environnementale par arrêté ministériel du 22 novembre 2024, avec le soutien de la Région Wallonne. Elle est également subventionnée pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Département de la Nature et des Forêts (n° d'agrément 23/A004). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie (aujourd'hui CANOPEA).



A.S.B.L., Société fondée en 1968

Siège social : rue Long Tienne, 2 – 5580 Ave-et-Auffe

N° d'entreprise : 412.936.225

RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant